la médecine romaine et que reflète le plan de son ouvrage. Danielle Gourevitch associe les témoignages manuscrits, épigraphiques et iconographiques aux résultats d'analyses archéobotaniques et archéoentomologiques ainsi qu'à des travaux de médecine clinique et d'épidémiologie. Nous découvrons ainsi dans un premier temps comment le système immunitaire de la majeure partie des habitants de l'empire romain était affaibli par les modes de cuisson, de séchage, de stockage de la nourriture ainsi que par la surconsommation d'aliments trop peu variés, ne contenant pas assez de vitamines et de protéines. Associée à l'insuffisance alimentaire, la médiocrité nutritionnelle de substances fibreuses, dures, difficiles à digérer, trop rarement fraîches et pas assez préparées était propice à l'apparition et à la propagation d'une maladie inconnue. Dans un deuxième temps, Danielle Gourevitch tente d'établir un diagnostic rétrospectif de la « peste » dite « galénique » ou « antonine » à partir de témoignages contemporains ou postérieurs. Cette affection contagieuse serait la première épidémie de variole du monde antique. Sans se départir de son utilisation critique des sources, l'auteur nous emmène sur « la route de la mort ». Les textes médicaux ou littéraires, les inscriptions attestées dans les carrières de pierres ou dans les sanctuaires, le monnayage et les papyrus nous permettent de suivre les pas de l'armée de Verus, partie de l'est et de l'Asie Mineure pour atteindre la Grèce, la Propontide et les Balkans, le Pont-Euxin, les provinces du nord, la Bretagne, la Dalmatie et l'Istrie, l'Italie, les Gaules et l'Espagne, l'Égypte ou l'Afrique. Le texte se lit avec d'autant plus de plaisir qu'il n'est pas dénué d'humour malgré la gravité du sujet traité. Conçu à la fois pour des lecteurs avertis et pour le grand public, il est complété par une bibliographie conséquente, un index des noms géographiques et une carte de l'empire de Marc Aurèle.

Danielle Gourevitch a tenu à rédiger cet ouvrage en anglais : sensibilisée aux problèmes de compréhension des langues savantes par la réception du langage médical grec dans le monde romain, elle espère assurer ainsi un large lectorat à ce livre qu'elle considère comme un testament intellectuel. Espérons que ce livre n'est au contraire que le premier d'une longue série d'ouvrages que Danielle Gourevitch écrira pour renouveler notre approche de l'Histoire par le biais des recherches transdisciplinaires en histoire de la médecine.

Muriel Labonnelie.

Sciences historiques

Jean-Paul Morel & Agnès Rouveret (dir.), *Le Temps dans l'Antiquité*. Actes du CXXIX[e] congrès national des Sociétés historiques et scientifiques, Besançon, 2004 (Collection « CTHS HISTOIRE », n° 52 ») : [Paris], Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques, 2013, 243 pages.

Cet ouvrage contient les contributions présentées lors d'un colloque sur « le Temps dans l'Antiquité », qui a eu lieu à Besançon sous la direction de Jean-Pierre Morel et Agnès Rouveret. Ces derniers, qui sont également les éditeurs du livre, indiquent dans une introduction intitulée « Le Temps, les temps de l'Antiquité » que l'objectif de cette rencontre était double : il s'agissait de déterminer d'une part comment, dans l'Antiquité, on concevait et vivait le temps, d'autre part comment les Modernes apprécient le temps de l'Antiquité.

Une première partie regroupe les articles concernant les « représentations et figurations du temps ». Ils traitent du calendrier que semble présenter une découverte archéologique réalisée en 1961 dans une grotte du désert de Judée (Jean Perrot, « Un calendrier vieux de 6000 ans sur des dents d'hippopotame dans une grotte du désert de Judée (Israël) »), du concept de « génération » à partir d'un passage d'Homère (Ariane Guieu-Coppolani, « L'âge de Nestor : une *crux* oubliée ? »), de la place et de la fonction du temps dans certains textes ou représentations (notamment du plongeon) mythographiques (Charles Delattre, « Le temps suspendu dans les récits mythiques de poursuite et de chute »), d'une forme significative de personnification du temps sur une mosaïque africaine (Catherine Lochin, « *Aiôn*. Des Saisons et des jeux, à propos d'une mosaïque d'Hippone »), de la conception chrétienne du temps, en particulier par rapport à la notion d'éternité (Roger Texier, « Le temps pour saint Augustin »).

Une deuxième partie est consacrée au « temps des cités, des royaumes, des dieux, des écrits ». On y trouve des enquêtes sur les règnes et dynasties des dieux et leur rapport à la chronologie (Bernard Arquier et Nadine Guilhou, « Le temps des dieux dans l'Égypte ancienne »), sur la part du fait religieux dans l'*ordo temporum* présenté par l'œuvre de Tite Live (Charles Guittard, « Les crises religieuses et les changements d'années dans l'*Histoire romaine* de Tite Live. L'exemple des années 218-217 »), sur les manières dont la société romaine mettait en pratique l'institution de la généalogie (Mireille Corbier, « La mémoire généalogique et la construction du temps dans la Rome antique »), sur les conceptions du temps sous-jacentes dans l'esprit des Grecs lorsqu'ils rénovaient des monuments religieux (Marie-Christine Hellmann, « Les réfections et reconstructions antiques dans les sanctuaires grecs : déni du temps ou évolution ? »), sur l'objectif de pérennité des agronomes romains quand ils fixaient des limites durables (Jean-Yves Guillaumin, « Le temps des gromatiques latins »).

Une troisième partie est intitulée : « Temps vécu, temps perçu ». Une enquête y montre la place de la temporalité vécue par les différentes catégories de la société égyptienne (Catherine Chadefaud, « La perception du temps dans la société de l'ancienne Égypte. Le temps «sacré» irrigue le quotidien »), une autre les différents aspects sous lesquels la nuit se présentait à l'esprit des Égyptiens (Anne-Claire Salmas, « La perception du temps de la nuit en Égypte ancienne »), une autre encore la complexité et la relativité des durées que l'archéologie peut établir sur différents sites européens entre 4000 et le I^er^ siècle av. J.-C. (Olivier Buchsenschutz, « "De mémoire de rose, on n'a vu mourir un jardinier". Le temps dans la protohistoire européenne »).

Comme le signalent les éditeurs à propos de ce « thème multiforme », on constate notamment à la fois la précocité des efforts pour mesurer le temps et l'ingéniosité développée pour le consigner.

Gérard Freyburger.

Stéphane Bourdin, *Les peuples de l'Italie préromaine. Identités, territoires et relations inter-ethniques en Italie centrale et septentrionale (VIII^e^-I^er^ s. av. J.-C.)* (Bibliothèque des Écoles Françaises d'Athènes et de Rome, n° 350) : Rome, École Française de Rome, 2012, 1201 pages, 28 pages de planches.

L'ouvrage, qui se présente sous forme d'un unique volume in 8°, n'est pas impressionnant seulement par sa taille. Il offre une synthèse exhaustive sur tout ce qu'on peut savoir au sujet des différents peuples non romains de l'Italie antique et, si les secteurs

les plus méridionaux en relation avec les zones de colonisation grecque n'entrent pas dans le champ d'étude envisagé (ce qui n'exclut pas que l'auteur s'y réfère le cas échéant lorsqu'elles lui fournissent des points de comparaison pertinents, par exemple pour évoquer la situation de mixité et de perméabilité interethnique qui a existé dans la Poseidonia d'époque lucanienne ou la prise de contrôle de Messine par les Mamertins), il accorde toute leur place aux zones ligures, celtiques, rétiques, vénètes dont il montre bien qu'une réflexion sur l'ethnicité dans la péninsule ne saurait faire abstraction de régions parfois sommairement considérées comme relevant d'un mode d'organisation primitif et différent. Or c'est un des apports capitaux de l'ouvrage que de montrer que, pour ces zones marginales pas plus qu'ailleurs, on ne peut conclure à l'existence d'un système social non fondé sur l'existence de centres de regroupement permanents, selon le modèle dit « paganico-vicano » où certaines populations n'auraient connu que des villages (*uici*), formant des cantons (*pagi*) dans lesquels les seuls centres d'agrégation qui auraient existé auraient été des sanctuaires ou des marchés, jouant ce rôle dans certaines occasions. Par rapport à ce modèle, qui a connu un grand succès dans la recherche italienne des dernières décennies, St. Bourdin, se fondant sur une étude précise des données littéraires, montre que rien ne permet d'en conclure à l'existence réelle et que, pour ces régions comme pour les autres, par exemple les auteurs anciens parlent de villes, quelles qu'en soient les dimensions, le terme *pagus* étant par ailleurs d'emploi extrêmement limité et utilisé seulement pour décrire les réalités postérieures à la romanisation. L'ouvrage offre en effet — entre autres — une étude remarquable des faits de vocabulaire, avec une prise en considération, auteur par auteur, du vocabulaire utilisé pour décrire les données ethniques et politiques. Son étude minutieuse, synthétisée dans une série de tableaux donnés en annexes, montre l'impossibilité qu'il y a à conclure à l'existence d'une terminologie déterminée, des mots comme *urbs*, *oppidum*, voire *castellum* étant employés alternativement pour les mêmes centres (outre l'effet voulu de *uariatio*, St. Bourdin confirme pleinement les conclusions de M. Tarpin sur la valeur des termes *urbs* et *oppidum* dans les formules de triomphe). De même, se fondant là encore sur une enquête exhaustive rappelée dans des tableaux figurant dans des annexes, il souligne l'ambiguïté de termes comme *populus*, le mot pouvant s'appliquer aussi bien à des ensembles plus larges, auxquels nous réserverions le terme de « peuple », qu'à des unités politiques plus restreintes, de l'ordre de la cité. Mais l'auteur est loin de s'en tenir aux seules indications fournies par les écrivains antiques : il tient compte des apports de l'épigraphie, ou plutôt des épigraphies puisqu'il prend en considération l'ensemble des corpus existant dans les différentes langues (ce qui lui permet de fournir des synthèses très utiles sur ce qu'on connaît pour les divers secteurs et, par exemple, de retrouver ainsi une polysémie identique à celle qu'on constate en latin pour l'italique *touto*, attesté en sud-picénien, ombrien, osque et dans les parlers dits « sabelliques »). Les données archéologiques ne sont pas en reste : l'ouvrage offre un panorama très à jour des connaissances qu'on peut avoir dans ce domaine aussi.

Si l'ouvrage n'était qu'une source d'information, il serait déjà très utile par la richesse et la variété de ce que le lecteur peut y trouver. Nous avons déjà mentionné les annexes : outre une imposante bibliographie de 89 pages, on y trouvera, sur 130 pages, des tableaux complets sur « le vocabulaire des sources littéraires pour décrire les réalités institutionnelles de l'Italie préromaine », « la documentation épigraphique dans les langues préromaines d'Italie », un jeu de cartes sur des sujets tels que le peuplement de l'Italie d'après le Pseudo-Scylax, la répartition des inscriptions celtiques, vénètes, sud-picéniennes, ombriennes, sur les données archéologiques ou épigraphiques offertes dans des zones de confins comme la frontière entre Étrusques et Ligures, Rhètes et Vénètes, ou de mélanges de cultures comme la Cispadane après l'affermissement de la présence gauloise ou la vallée moyenne du

Tibre où se côtoyaient Étrusques, Ombriens, Sabins, Falisques, Capénates — avec un exemple de l'application de la méthode des polygones de Thiessen, sur laquelle l'auteur porte un jugement équilibré — ou encore l'identité ethnique (variable) attribuée aux centres de la moyenne vallée du Tibre dans les sources littéraires, les différents textes sur la transformation de la Campanie au v^e^ s. av. J.-C., le portrait qui est attribué par les auteurs aux peuples indigènes de l'Italie. Mais l'ouvrage de St. Bourdin va bien au-delà de la simple recension des données. Dans la ligne des travaux récents sur l'ethnicité (comme celui de J. Hall sur le monde grec, *Ethnic Identity in Greek Antiquity*, Cambridge, 1997), mais sans se borner, comme E. Dench (*From Barbarians to New Men. Greek, Roman and Modern Perception of Peoples in Central Apennines*, Oxford, 1995), à tirer des conclusions de la littérature classique sans les confronter aux données documentaires d'un autre ordre, l'auteur propose une réflexion approfondie sur ce qui pouvait fonder l'identité d'un peuple dans l'Italie d'avant la romanisation. Ce qui nous vaut d'excellentes études sur des cas particuliers où une vision simpliste des réalités ethniques (comme l'avaient déjà les Anciens, avec le recours simplificateur au schéma invasionniste) se révèle inopérante — persistance de noyaux étrusques dans la Cisalpine après l'arrivée des Celtes, sociétés multi-ethniques comme celles de la Campanie ou des zones touchées par l'implantation de Gaulois — ou sur des phénomènes de mobilité interethnique (avec la remarque très juste que l'idée qu'on se fait souvent d'une mobilité sociale aristocratique à époque archaïque faisant place ensuite à une mobilité socialement moins marquée risque d'être faussée par la nature de notre documentation épigraphique et littéraire qui, pour les époques hautes, ne nous met en présence que de ce type d'individus), sur la notion de frontière (avec la complexité de situations régionales comme celles des zones de confins entre Ligures et Étrusques, Rhètes et Vénètes, avec un enchevêtrement de données qui tiennent autant à l'inadéquation de nombre de traits retenus comme des marqueurs ethniques qu'aux évolutions dans le temps), sur les stratégies mises en œuvre par certains groupes pour marquer les limites de leur territoire (avec une étude minutieuse du cas de Tarquinia). En accord avec la réflexion actuelle sur l'ethnicité, St. Bourdin dégage bien le caractère construit de l'identité des peuples dont aurait été composée l'Italie antérieure à l'unification par Rome, insistant à juste titre sur la variabilité de bien des situations dès lors qu'on s'élève au-dessus du seul cas qui est clair, celui de l'organisation politique de la cité et qu'on passe à des regroupements plus larges. Il se révèle très prudent, voire franchement sceptique quant à l'existence de certains ensembles communément admis (comme la fédération de quatre peuples samnites mise en avant dans l'ouvrage classique d'E.T. Salmon et reprise par A. La Regina : St. Bourdin montre la fragilité des éléments sur lesquels on peut s'appuyer pour une telle reconstruction). On pourra parfois vouloir aller plus loin, par exemple se demander si, malgré tout, un point comme la référence au même terme *safinim* dans le corpus sud-picénien, en osque et en Sabine, ne traduit pas l'existence de références communes, allant au-delà du groupe particulier chez qui il est attesté. Ou bien, point plus important, il serait intéressant de chercher à approfondir ce que pouvaient représenter des cultes communs réunissant diverses entités de base, comme celui d'un Jupiter défini comme Latiar, c'est-à-dire latin, à un stade préurbain comme celui auquel paraît renvoyer la liste des *XXIII populi* transmise par Pline. Mais ce livre, extrêmement riche, offre déjà beaucoup, avec le recours à des sources de documentation rarement aussi bien maîtrisées dans leur diversité et leur complémentarité, et cela sans que la nécessité de la réflexion théorique sur la pertinence des concepts mis en œuvre soit perdue de vue. St. Bourdin nous a fourni là un bel et grand ouvrage.

Dominique Briquel.

Francesco Grelle & Marina Silvestrini, *La Puglia nel mondo romano. Storia di una periferia, dalle Guerre sannitiche alla Guerra sociale* (Collection « Pragmateia ») : Bari, Edipuglia, 2013, 292 pages, 8 cartes et 28 illutrations.

Cet ouvrage fait le point, sous un format commode, sur ce qu'on peut appeler la romanisation de la Pouille, telle qu'elle s'est opérée, militairement, politiquement, institutionnellement, culturellement, entre les premiers moments de la pénétration romaine dans la région, liée au déclenchement de la Deuxième Guerre samnite et exprimée dans nos sources par la conclusion d'une alliance entre Rome et les Apuliens en 326 av. J.-C., et la césure que représente la Guerre sociale, à laquelle, comme on le voit dans la liste des insurgés dressée par Appien, les Iapyges et les habitants de la colonie latine de Venusia prirent part.

Le titre de l'ouvrage évoque la Pouille, nom moderne de la région : nous venons de citer les ethniques Apuliens et Iapyges. Les auteurs rappellent, rapidement, les difficultés de la terminologie antique de la région, les dénominations grecques, Daunie, Peucétie, Iapygie, Messapie, avec La Calabre et la région salentine, étant différentes de celles utilisées en latin, où on parlera surtout d'Apulie, terme qui paraît issu du nom Iapodie du grec, apparenté donc au nom des Iapyges (il aurait été sans doute bon de clarifier le passage d'une forme à l'autre, pour laquelle est invoqué un intermédiaire osque), mais reçoit des acceptions différentes, parfois répondant à la Daunie des Grecs, parfois étendues à toute la région.

Le plan est classiquement chronologique, articulé sur quatre chapitres, chacun d'eux étant suivi d'une bibliographie commentée des différents points abordés dans le texte, qui sera très utile. Le premier chapitre (« La Pouille et Rome à la fin du IVe siècle av. J.-C. », p. 11-69) est consacré aux premiers contacts et à l'établissement des colonies latines de Luceria puis de Venusia, avec une claire description des événements militaires et, là où cela est nécessaire, une bonne critique de la tradition littéraire (ainsi la reprise de Lucérie, dont Tite Live crédite l'armée romaine l'année qui suit le désastre des Fourches Caudines, est justement dénoncée comme partant de la reconstruction complaisante de l'histoire qui a visé à effacer la honte de la capitulation et de la paix que Rome conclut alors avec l'ennemi samnite). Le deuxième chapitre (« La consolidation de la domination romaine, le conflit entre Rome et Tarente, la soumission de la région salentine », p. 71-152) traite de la période de la guerre de Pyrrhus et de l'établissement de la dernière des grandes colonies latines de la région, Brundisium : c'est l'occasion de dresser un tableau nuancé, avec la considération des données archéologiques (et notamment des riches tombes aristocratiques indigènes) et de la situation d'une région où, à côté d'une présence romaine encore embryonnaire, Tarente continue à exercer une influence culturelle prépondérante (jusque dans les idées dionysiaques, orphiques ou pythagoriciennes que reflètent parfois le décor des vases ou des tombes) sur une société locale dominée par les grands familles aristocratiques (mais il paraît difficile d'appuyer cette influence grecque sur l'idée d'une substitution d'un système onomastique local ancien qui aurait été du type prénom + gentilice par un système de type grec : on ne peut pas affirmer que les noms locaux bi-membres répondaient déjà au système prénom + gentilice et n'étaient plus du type nom individuel + patronyme). Le troisième chapitre (« De l'hégémonie à l'annexion », p. 153-214) aborde la Seconde Guerre punique, avec, outre une bonne présentation des faits dans la région (y compris en ce qui concerne Tarente) et, là encore, une saine prise de distance par rapport à la présentation des sources (les auteurs rappellent que le schéma d'une opposition systématique entre l'aristocratie et la plèbe dans les prises de position pro- et anti-romaines est une reconstruction artificielle des sources), une évaluation du poids de la *Hannibal's legacy*, qui a joué un rôle central dans la

déstructuration de la région, frappée par les dommages subis pendant les hostilités et par les confiscations qui s'en sont ensuivies. Le dernier chapitre (« L'intégration institutionnelle », p. 215-239) est l'occasion de mener une étude détaillée, à travers le petit nombre de sources dont nous disposons, sur l'attitude des populations locales au cours de la guerre sociale : les auteurs soulignent que le ralliement aux insurgés a été plutôt tardif et lié au mouvement de l'armée des alliés, mais a dès lors été définitif, l'occasion de la « main tendue » à ceux des révoltés qui accepteraient de déposer les armes n'ayant pas été saisie. Un changement intervient alors dans les couches dirigeantes locales, l'aristocratie traditionnelle, qui s'accommodait d'une situation qui ne lésait pas ses intérêts, ayant été remplacée par des éléments, urbains et ruraux, directement touchés par les changements apportés par l'emprise grandissante de Rome. Une carte des centuriations repérées dans la Daunie, telles que les plus récentes recherches de terrain les font connaître (p. 190), montre en effet l'ampleur des bouleversements. C'est d'ailleurs un des grands intérêts de ce livre que de s'appuyer sur l'état le plus actuel de la question (et de mettre en valeur des témoignages peu connus, comme ce vase, p. 154, avec sa triple graphie, messapienne, grecque, punique qui donne un reflet concret de la présence d'Hannibal et de ses troupes dans la zone).

Dominique Briquel.

Annie Allély, *La déclaration d'*hostis *sous la République romaine* (Collection « Scripta antica », n° 47) : Pessac, Ausonius, 2012, 320 pages.

Cet ouvrage rédigé par Madame Annie Allély est la remise en forme du travail présenté pour une habilitation à diriger des recherches en 2010. L'ouvrage comporte 320 pages imprimées en petits caractères, ce qui peut provoquer un effet de masse par page trop fort. Bien entendu, les contraintes économiques en sont la cause, et l'on ne peut que saluer l'effort de publier des thèses complètes. Le choix de l'illustration de couverture est peu heureux ; cette caricature anglaise tirée de *The Comic History of Rome*, reflète bien peu l'esprit et le contenu du livre, l'importance tragique du sujet.

La composition générale du livre est formée d'un sommaire, d'une introduction et du texte sur 156 pages, des notes sur 74 pages, d'une prosopographie qui est un catalogue des *hostes*, connus au nombre de 57 avec certitude, d'une chronologie simple, de la liste des sources, puis de la bibliographie générale et de quatre *indices*, l'un des sources, l'autre des noms, le troisième géographique et topographique (ce dernier terme paraissant inutile), le dernier thématique. Ces diverses annexes sont un très bon instrument de travail pour qui s'intéresse à la fin de la République romaine.

Une courte introduction donne une synthèse de ce qu'est le livre. Peut-être aurait-il fallu élargir le propos à un questionnement sur la société et son évolution, en dehors du cas spécifique des *hostes*. Elle a l'avantage, cependant, de donner le ton et le résumé de ce qui suit ainsi qu'un bref aperçu des sources littéraires. Ces dernières méritaient, à mon avis, un traitement plus ample, même si quelques lignes cherchent à les caractériser et à montrer les difficultés que pose leur utilisation.

Mais l'important ne se trouve pas là. Il est d'abord dans la construction de la réflexion. Elle est fondée sur une base chronologique. L'auteur commence, à juste titre, par la période précédant la procédure de déclaration d'*hostis* (88 av. J.-C.) et pousse l'étude jusqu'au second triumvirat. Le récit nous conduit donc, à travers presque toute l'histoire de la République, pour aboutir à un dernier chapitre qui porte sur les *hostes* eux-mêmes, leur sort, leurs réactions, leur réintégration.

Il s'agit bien d'un récit de tous les événements qui ont eu un rapport quelconque avec la notion d'*hostis*. On peut apprécier la minutie, la précision de la présentation, appuyée sur une connaissance parfaite des sources littéraires et sur une bibliographie incluant les plus récents travaux. Mais il n'était peut-être pas toujours utile de revenir sur le récit des événements, dans le détail, à partir du moment où ils n'avaient pas une influence directe sur la réflexion entreprise. Il y a là quelques longueurs.

La première partie est consacrée aux « déclarations d'*hostis* et la première guerre civile ». Elle s'appuie sur la déclaration d'*hostis* contre Marius et ses partisans en 88, à l'instigation de Sylla, pour créer un fondement légal à son action. L'auteur pense qu'un vote sénatorial et un vote populaire ont été nécessaires (sans recours au *senatus consultum ultimum*) ; senatusconsulte ou *lex* comme l'écrit Velleius Paterculus ? L'échec de cette mesure, quelle qu'elle soit, est bien mis en valeur. D'autant que Sylla « se retrouve victime de la mesure qu'il avait inventée ».

Ce point de départ de l'étude, bien maîtrisé, permet de suivre l'évolution et l'utilisation du terme *hostis* de période en période. L'auteur met justement en valeur la conjuration de Catilina qui permit, par la déclaration d'*hostis*, l'utilisation des forces armées. Ce succès autorisa à banaliser ce processus dans les dernières années de la République, à travers l'exemple de César, *hostis* en 49 (même si certains en doutent), ce qui lui permit de tenter de légitimer son pouvoir sans pour cela avoir besoin de déclarer les pompéiens *hostes*. Après la mort de César, Antoine tente de faire déclarer Octave « ennemi » et est lui-même *hostis* un peu plus tard, comme le sera Lépide. La procédure est devenue banale (six fois entre 49 et 40), et chaque parti peut l'utiliser à son tour lors des moments politiques graves sans qu'il y ait corrélation obligatoire avec un *senatus consultum ultimum*.

La quatrième partie offre un tableau original et très intéressant du sort des *hostes*, de leurs exclusions et de leurs réintégrations. En droit, la mort est légitime et se fait pas décapitation. Elle peut se produire sur le champ de bataille. Pour l'éviter la fuite est le seul moyen (Marius, Lépide, L. Antonius).

L'auteur offre une excellente étude des conséquences juridiques, religieuses, politiques et militaires de la déclaration d'*hostis*. Elles sont nombreuses et spectaculaires : perte du droit de cité, perte des sacerdoces et des commandements militaires, confiscation ou destruction des biens, destruction des statues et des trophées. Les exemples, étudiés de façon exhaustive, nous montrent qu'une telle condamnation a des conséquences très graves pour ceux qui en sont touchés et pour leur entourage. Mais il faut nuancer ce tableau puisque, dans de nombreux cas, « il y eut des possibilités d'assouplir la procédure et ses conséquences ». C'est ce qui différencie la procédure d'*hostis* de la proscription, qui repose sur la volonté d'éliminer définitivement l'adversaire politique.

On peut regretter que les notes ne se trouvent pas en bas de page ; leur regroupement est une difficulté pour le lecteur, d'autant qu'elles ont fait l'objet d'un soin méticuleux et louable ; leur apport à la compréhension de l'étude est fondamentale. Le catalogue des *hostes*, limité heureusement à ceux qui l'ont sûrement été, au nombre de 57 (en écartant les condamnés de 63 dont le statut est ambigu) est présenté de façon chronologique. Ce n'est pas une bonne idée ; il aurait été plus aisé de les mettre dans l'ordre alphabétique, l'ordre chronologique étant la base du développement général, et de regrouper ainsi les *hostes* certains et les supposés. Chaque notice reprend, plus ou moins longuement, les éléments déjà connus et les notes de la prosopographie font souvent doublon avec celles du développement.

La chronologie, simple et claire, permet de voir, d'un coup d'œil, les étapes essentielles. La présentation des sources, heureusement séparée de la bibliographie, est précise et n'appelle pas de remarque particulière. La bibliographie proprement dite regroupe un nombre d'ouvrages et d'articles important, à la juste mesure du sujet traité ; les articles auraient pu être séparés des ouvrages proprement dit. Quatre

indices suivent. Celui des sources complète avec efficacité l'ensemble et permet de jauger la valeur des œuvres utilisées. L'index thématique est toujours délicat à constituer quand une notion est dominante et apparaît à chaque page ou presque, ici *hostis* et *hostes*. Peut-être pouvait-on les écarter. Les *indices* des noms et des termes géographiques et topographiques apportent des éléments importants, essentiels, même s'il existe des doublons entre l'index thématique et l'index géographique. Il est dommage qu'il n'y ait pas de table des matières qui aurait été utile pour guider le lecteur, ce que ne peut faire un simple sommaire (il est vrai que le découpage en paragraphes chronologiques aurait pu être plus subtil).

Ce travail est une mise en valeur précise d'un processus politique que les hommes de la fin de la République ont créé pour établir leur pouvoir à l'intérieur de la cité sans en toujours fixer le contenu juridique, interprétable suivant les périodes et les hommes. Il éclaire une situation intérieure marquée par les rivalités d'hommes prêts à tout, et à tout inventer, pour assurer leur pouvoir dans une période où les ambitions personnelles priment sur l'intérêt général.

Jean-Pierre Martin.

Andreas Mehl, *Roman Historiography : an Introduction to its Basic Aspects and Development*. Translated by Hans-Friedrich Mueller (Collection « Blackwell introductions to the classical world ») : Chichester – Malden MA, Wiley – Blackwell, 2011, x et 290 pages.

L'édition originale de cet ouvrage (*Römische Geschichtsschreibung. Grundlagen und Entwicklung. Eine Einführung* : Stuttgart, W. Kohlhammer, 2001) a fait l'objet d'une recension dans la *R.E.L.* (80, 2002, p. 357-358).

Nous nous contenterons par conséquent dire en quoi la présente édition diffère de l'édition allemande. En fait très peu de choses. Il ne s'agit pas d'une nouvelle édition à proprement parler, mais d'une simple traduction, qui répond à une double volonté : offrir à un public anglophone un « snapshot of continental scholarship approach to Roman historiography (*i. e.* opposée à l'école anglo-saxonne, plus « littéraire ») in a language more readily accessible to english-speaking scholars and students alike than the book's original German » (p. x). Le contenu est par conséquent rigoureusement identique à celui de la première édition, à l'exception de l'ajout de la Préface du traducteur (p. ix-x), d'un court commentaire d'A. Mehl sur le travail de celui-ci (p. 8), d'une interversion à la fin de l'ouvrage entre la bibliographie et les notes, et — chose très appréciable — d'une mise à jour de la bibliographie (p. 264-290).

Que dire de la qualité de la traduction ? Il est difficile, pour un recenseur dont la langue maternelle n'est ni l'allemand ni l'anglais, de se prononcer sur ce point. Ce qui est certain est que la tâche du traducteur n'a pas été aisée, si l'on en juge par le commentaire d'A. Mehl, qui reconnaît lui même que « les particularités de la langue académique traditionnelle allemande auraient rendu la traduction de son ouvrage en latin plus aisée qu'une traduction en anglais » (p. 8). Il semble que H.-F. Mueller, bilingue de par ses origines et lui-même spécialiste de Valère Maxime et de César, s'en soit tiré avec les honneurs.

Au total donc, une édition qui s'avèrera utile à ceux qui maîtrisent mieux la langue de Shakespeare que celle de Goethe et souhaitent disposer d'une bibliographie à jour. On ajoutera enfin que la typographie de cette traduction anglaise, bien aérée, est sans conteste plus agréable que celle de l'original.

Martine Chassignet.

J.P. Arnason & K.A. Raaflaub (dir.), *The Roman Empire in Context. Historical and Comparative Perspectives* : Malden – Oxford – Chichester, Wiley – Blackwell, 2011, 416 pages.

Ce gros volume présente la combinaison bien connue de difficulté et d'intérêt liée à un volume collectif et fondé sur une démarche comparatiste ; en rendre compte est une gageure, tant en raison du volume que de la densité des études présentées. Le présent compte-rendu sera donc principalement descriptif, afin que le lecteur potentiel sache ce qu'il peut trouver dans ce livre intéressant.

L'introduction de J.P. Arnason précise ce qu'il faut ici entendre par perspective comparatiste, particulièrement dans le rapport à la démarche de N. Elias, pour l'étendre, et à celle de S.E. Finer, à discuter. Le livre est centré sur la question de l'évolution de la cité vers l'empire, que ce soit à Rome ou ailleurs, ainsi qu'à diverses périodes. Il est clair que l'impulsion est partie de spécialistes de Rome et que les questions qui se posent sont en premier lieu les leurs.

La première partie, intitulée « Expansion and transformation », s'ouvre sur un texte de K.A. Raaflaub (« From city-state to empire : Rome in comparative perspective »), centré sur la période républicaine, qui est une réflexion de fond et de méthode, accompagnée d'une riche bibliographie qui, avec la largeur de vue adoptée par l'auteur, sera utile à quiconque s'interroge sur l'impérialisme romain ; les pages sur les ouvertures comparatistes avec d'autres empires, Carthage, Athènes sont claires sur ce point. Un développement sur ce que les Anglo-Saxons nomment « axial ages societies », à la suite de S.N. Eisenstadt, à qui le livre est dédié, est en revanche plus elliptique. La contribution suivante est de E. Flaig (« The transition from Republic to Principate : Loss of legitimacy, revolution, and acceptance ») ; l'auteur part du modèle théorique de Chr. Meier (*Res publica amissa*, 1988), pour l'analyser, le critiquer, et développer à partir de là la notion de révolution et de légitimité, en revenant à des concepts weberiens. La cohérence avec le chapitre suivant n'est pas très nette : D.A. Cohen et J.E. Lendon (« Strong and weak regimes : Comparing the Roman Principate and the medieval Crown of Aragon ») s'y attachent à l'étude comparée des formes de communications officielles ; on peut rester dubitatif devant la valeur de la comparaison entre ces deux « empires », et, par exemple, la place respective de la rhétorique n'est nulle part prise en compte ; arriver à la conclusion que l'empire romain était fort là où l'Aragon était faible n'est pas une avancée très nette.

La deuxième partie s'intitule « Late Antiquity : Division, transformation and continuity » ; on y revient donc à une démarche chronologique plus que comparatiste. A. Ziółkowski, avec un chapitre sur « The background to the third-century crisis of the Roman Empire », tente une redéfinition de la nature de la crise, dont les causes, selon lui, ne sont que politiques et militaires. Cette réévaluation s'appuie sur un récit des événements sous cette lumière, et fait le point sur l'historiographie récente. G.G. Stroumsa aborde la question ensuite sous l'angle religieux («The end of sacrifice : Religious mutations of late Antiquity »), en soulignant les transformations majeures que sont, selon lui, la disparition du sacrifice et l'importance des livres dans la vie religieuse, non seulement chrétienne, mais aussi juive. G. Fowden propose ensuite une réflexion intitulée « Contextualizing late Antiquity : The first Millenium », assez belliqueuse à l'encontre des avis prudents d'A. Giardina quant à un risque d'explosion des recherches, pour proposer une périodisation qui couvre tout le premier millénaire ; portée par la volonté de revaloriser le Moyen Âge et surtout le rôle de l'Islam, la réflexion, touffue, oublie parfois de donner ses justifications, comme p. 154 dans le tableau qui propose de voir dans chaque religion un stade prophétique, puis un stade scriptural, puis un stade patristique et qui place, au sein des religions ainsi présentées, la loi romaine ou l'aristotélisme…

La troisième partie s'intitule « Destinies of the Roman legacy » et aborde des terres plus éloignées de Rome et de l'Antiquité. M. Becher, dans « The Franks : Rome's heirs in the West » donne un texte assez attendu, mais clair, sur les Mérovingiens, en montrant ce qu'ils doivent à Rome. J. Haldon se tourne vers l'orient, avec le chapitre « The end of Rome ? The transformation of the Eastern Empire in the seventh and eighth centuries CE » ; il y examine la nature des élites et d'autres aspects socio-économiques de cette période, pour faire ressortir les changements majeurs, structurels et idéologiques. C.F. Robinson, dans « The first islamic Empire », tente pour sa part de marquer les différences entre le pouvoir des Omeyyades et des Abbassides et celui de Rome.

Il est assez difficile de voir en quoi la quatrième partie du livre, « Comparative perspectives » est véritablement différente de ce qui précède ; les empires comparés à Rome sont cette fois l'Assyrie (M. Liverani donne dans « From city-state to empire : The case of Assyria » un résumé très clair et riche de l'histoire assyrienne), la Chine (« China's early empires : the authority and means of government, par M. Loewe), l'Iran sassanide (S. McDonough, « The legs of the throne : Kings, elite, and subjects in Sasanian Iran ») et l'empire ottoman (P.F. Bang, « The king of kings : Universal hegemony, imperial power and a new comparative history of Rome »). Dans chacune de ces contributions, on appréciera toutefois l'effort fait pour faire aller l'éclairage depuis Rome jusqu'à une autre période et *vice versa*. Ces points sont repris et développés dans la contribution finale de J.P. Arnason (« The Roman phenomenon : State, empire, and civilization »), qui rappelle à nouveau les bases d'une démarche comparatiste.

On l'aura compris, ce gros livre est intéressant ; il sera sans nul doute utile à qui pratique déjà la démarche comparatiste, mais peut rebuter par son ampleur un étudiant souhaitant élargir ses vues. Nul doute pourtant que ce genre de voies soit riche et enrichissant si on passe par-dessus la masse d'informations et d'hypothèses présentes ici.

Isabelle Cogitore.

Stéphane Benoist & Christine Hoët-Van Cauwenberghe (dir.), *La vie des autres. Histoire, prosopographie, biographie dans l'Empire romain* (Collection « Histoire et civilisation ») : Villeneuve-d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2013, 383 pages.

L'ouvrage est un hommage rendu à Janine Desmulliez, professeur émérite à l'université de Lille III, spécialiste de l'Antiquité tardive à la suite de son maître, Charles Piétri. Ce gros volume correspond parfaitement au portrait d' « une prosographe au cursus complet » que décrit Christine Hoët en présentant les publications nombreuses réalisées durant sa carrière par J. Desmulliez. En effet, il est placé sous le signe de la prosopographie, cette « constitution de notices individuelles fondées sur des renseignements biographiques », dont l'historique de la formation et de l'utilisation est présenté en introduction par Stéphane Benoist.

L'ouvrage regroupe dix-sept articles — dont cinq en espagnol — couvrant une vaste période allant de la République à la fin de l'Antiquité, une introduction, des conclusions par Ségolène Demougin, un index des sources, des *indices* géographique, des noms, des notions. Chaque contribution est précédée d'un court résumé en français et en anglais, italien ou espagnol. C'est une excellente initiative pour rendre évidentes les idées exprimées par chacun.

Stéphane Benoist consacre son article à ces « autres » empereurs que sont les usurpateurs qui ont échoué dans leur prise de pouvoir, mais dont les actes apportent

des éléments fondamentaux dans la compréhension de ce qu'est le pouvoir impérial, mis en valeur par les usurpateurs eux-mêmes. — Maria Luisa Bonsangue étudie le milieu équestre de Narbonne aux deux premiers siècles de l'Empire. Elle réalise une synthèse qui prouve le nombre important de chevaliers dans la cité, la précocité de leur présence et leurs origines, qui révèlent deux groupes distincts : originaires d'Italie et adonnés au commerce, au début tout au moins, ou descendants des vétérans lotis par César. Un tableau donne la composition précise, sources et datation, de ces chevaliers, au nombre de treize. — Anthony Álvarez Melero s'intéresse à un groupe (en est-ce un ?) peu présent dans les sources, celui des femmes. Il s'agit d'étudier celles qui vivaient dans l'entourage des officiers équestres originaires d'Afrique et de péninsule Ibérique. Leur nombre est faible : 21 pour 69 officiers en Tarraconaise, 4 pour 33 en Bétique, 1 pour 7 en Lusitanie, 14 sur 59 en Afrique proconsulaire, 7 sur 28 en Maurétanie césarienne, 2 pour 3 en Tingitane. Ces résultats (13,75 % des hommes connus) ne permettent d'avoir qu'une vue très limitée de la place de ces femmes dans la société locale, de leur origine et de leur rôle, même s'ils ouvrent quelques perspectives sur la composition des alliances matrimoniales, sur la place des affranchies.

Marie Kantirea éclaire le rôle et la place, la mentalité et le comportement social des gouverneurs, des évêques et des notables du Bas-Empire à Chypre. — Roland Delmaire revisite les règles de nomination des gouverneurs de provinces du IVe au VIe siècle : elles sont très clairement édictées, avec des interdits nombreux, mais connaissent de très nombreuses exceptions, pour aboutir à l'autorisation de choix par les notables locaux au VIe siècle. Cet article décrit précisément les responsables divers de la désignation des gouverneurs. — Françoise Van Haperen établit une liste des dédicaces collectives des dévots d'Ostie et de leurs offrandes ; l'importance de cet article réside dans les deux tableaux (dédicaces au nom du groupe, avec six collèges ; dédicaces dans le cadre d'une association à Ostie, avec 18 exemples, et au Portus avec 6 cas). — Marie-Odile Charles-Laforge présente les liens familiaux des prêtresses de Vénus à Pompéi et l'importance de l'évergétisme. Quelques exemples individuels montrent la participation de ces femmes à la vie sociale et aux récompenses qu'elles en tirent.

Josep Vilella aborde l'étude historico-prosopographique de la période prénicéenne de l'évêque Ossius, depuis 268, ou 258, jusqu'aux prolégomènes de Nicée, au début de 325. Il souligne l'importance de son rôle dans divers épisodes religieux de la période, dont celui d'Antioche, présidé par Ossius. — Juan Antonio Jiménez Sánchez apporte des éléments nouveaux sur ce qui est couramment appelé *Chronica Caesaraugustana* (VIe siècle). Il y voit simplement des annotations sur les marges de chroniques antérieures, et non l'œuvre de l'évêque Martin de Saragosse. — Françoise Prévot présente la construction de l'image de Sidoine Apollinaire à travers la publication des neuf livres de sa correspondance ; ces recueils ont été construits pour se justifier et défendre ses idées, celles de l'homme privé comme de l'homme public. Le thème de l'amitié est partout présent. Cette synthèse est particulièrement riche et utile. — Luce Piétri utilise la *Vie d'Hilaire de Poitiers* de Venance Fortunat ; l'auteur, deux siècles après la mort d'Hilaire, lui confère des pouvoirs surnaturels qu'il aurait développés durant son ministère, à propos de la guérison des malades et de la virginité consacrée. Pour les contemporains de Venance Fortunat, il doit être un saint.

Pere Maymó i Capdevila s'attaque, à travers la correspondance de Grégoire le Grand, à l'étude des officiers militaires qui exercent leur fonction en Italie pendant son pontificat. On peut ainsi établir une prosopographie spécifique, qui esquisse une composition des officiers de l'armée impériale. Cet article riche, à la documentation importante, se termine par une table, la première réalisée, des 53 officiers étudiés

avec leur fonction, leur datation et les sources qui permettent de les connaître. — Carles Buenacasa Pérez montre l'évolution de la conception de la possession des richesses chez les chrétiens. Ce qui est repoussé dans les premiers temps du christianisme apparaît, peu à peu, comme acceptable et accepté par Clément d'Alexandrie ou Cyprien de Carthage ; ne peut-on ainsi participer aux œuvres pieuses ? Richesse matérielle et richesse spirituelle peuvent entrer en conflit mais aussi se renforcer l'une l'autre. Mais la vision critique l'emporte encore chez Sulpice Sévère. — Raúl Villegas Marín, à propos des aristocrates gallo-romains qui ont embrassé le monachisme au début du v^e^ siècle, montre que les notions-clés du message chrétien (« appel de Dieu », « conversion ») sont interprétées de façons très différentes selon les expériences de chacun. De ce fait quelques moines provençaux se sont opposés à la théologie augustinienne de la grâce, à des idées comme celle de l'humanité comme *massa* uniforme et impersonnelle, ou celle du salut des hommes comme résultat exclusif de l'action d'une *uniformis potentia* divine.

Les conclusions de Ségolène Demougin évoquent les deux versants de « la vie des autres » présents dans l'ouvrage, la biographie ciblée de certains personnages importants dans la vie et la pensée de leur époque, et les particularités d'un groupe choisi, parmi ceux qui forment la structure de la société romaine. De ces deux versants, la prosopographie est partie prenante, sinon dominante, et l'historien doit savoir la manier en évitant de s'y identifier, bien qu'une telle réflexion puisse conduire à s'intéresser à soi-même, comme le souligne heureusement Ségolène Demougin.

La présentation de cet ouvrage est excellente et n'appelle pas de remarque particulière. Les directeurs ont su donner une unité à cet ensemble riche, évocateur, poussant à la réflexion. Il me sera permis cependant de trouver que la longue durée utilisée fragmente trop l'histoire de Rome ; il est vrai qu'un tel livre n'est pas fait pour donner une histoire continue, mais peut-être y aurait-il eu des regroupements possibles en un petit nombre de grandes parties ? Il est dommage que le titre trouvé, *La vie des autres*, soit à la fois accrocheur et peu explicite malgré le sous-titre très général. Enfin, pourquoi cet hommage à Janine Desmulliez ne fait-il pas apparaître dès la couverture le nom de la dédicataire ?

Jean-Pierre Martin.

Christopher Smith & Liv Mariah Yarrow (dir.), *Imperialism, Cultural Politics and Polybius* : Oxford, Oxford University Press, 2012, xiv et 351 pages.

Ce volume rassemble les communications présentées lors d'un colloque organisé en avril 2009 à la mémoire de P. Derow, qui enseigna l'histoire romaine à Oxford entre 1977 et décembre 2006 et que l'on connaît essentiellement pour ses prises de position sur la nature de l'impérialisme romain. Une grande partie des contributions rassemblées ici affirme l'attachement de ses anciens élèves et disciples à la théorie défendue par l'historien à la fin des années 70 — à savoir celle d'une Rome se comportant comme un prédateur impérialiste particulièrement brutal — et leur opposition à celle formulée près de vingt ans plus tard par A.M. Eckstein en réaction aux travaux de son devancier.

Disons-le tout de suite : les quinze contributions de l'ouvrage sont de valeur inégale, et leur contenu peut paraître relativement hétéroclite. Les éditeurs ont cependant réussi à structurer l'ensemble de manière judicieuse ; ils ont réparti les articles en trois parties rigoureusement équilibrées : même nombre de pages, même nombre d'articles.

L'introduction (p. 1-14), due aux éditeurs, Chr. Smith et L.M. Yarrow, loin de se cantonner à la biographie du récipiendaire et au contenu des contributions

comme c'est d'usage dans ce type de volume, propose une discussion intéressante sur l'impérialisme romain aux IIIe et IIe siècle av. J.-C. en confrontant les théories de P. Derow et d'A.M. Eckstein, même si cette introduction ne cache pas son parti-pris.

La première partie, intitulée « Author, text, and influence » (p. 11-110), regroupe cinq contributions, toutes consacrées à Polybe, comme l'indique le titre. A. Erskine ouvre l'ensemble en abordant la question du statut de Polybe, écrivain à Rome (« Polybius among the Romans : Life in the Cyclops' cave »). Les trois essais suivants, dus à B. McGing, T. Rood et G. Longley, portent sur le phénomène de l'intertextualité (« Polybius and Herodotus », « Polybius, Thucydides and the First Punic War », « Thucydides, Polybius and human nature »). Enfin, dans la dernière des contributions de ce groupe, D. Langslow s'est penché sur la langue de Polybe et sur les conséquences qu'on peut en tirer (« The language of Polybius since Foucault and Dubuisson ») ; son travail nous a paru particulièrement pertinent, tout comme celui d'A. Erskine.

La deuxième partie, qui a pour titre « Mechanisms of imperialism » (p. 110-202), comporte cinq autres contributions. Elle débute avec un article d'A. Meadows consacré à l'expansion des Ptolémées en Asie mineure au IIIe siècle av. J.-C. (« *Deditio in fidem* : the Ptolemaic conquest of Asia Minor »). D. Potter, pour sa part, défend l'idée selon laquelle l'année 197 a été une date charnière dans la politique impérialiste de Rome (« Old and new in Roman foreign affairs : the case of 197 »). Pour ce qui est de la troisième contribution, due à A. Russell, on peut se poser la question de la pertinence de sa place dans cette partie puisqu'elle est axée sur Paul Émile vu à travers Polybe (« Aemilius Paullus sees Greece : travel, vision and power in Polybius »). L'ensemble consacré aux mécanismes de l'impérialisme romain aux IIIe et IIe siècles s'achève par deux autres contributions, dues à L.M. Yarrow et à O. Hekster, consacrées l'une à l'institution des Dix Légats entre 241 et 43 (« *Decem Legati* : a flexible institution rigidly perceived »), l'autre à la politique étrangère de Rome et à son attitude face aux rois clients (« Kings and regime change in the Roman Republic »).

La troisième partie, « Culturals politics » (p. 203-297), est sans doute la plus hétérogène, peut-être en raison de l'absence d'une définition précise de ce qu'il faut entendre par là. Elle offre cinq derniers articles. N. Casule prend le contre-pied de la position généralement admise selon laquelle Rome ne s'était pas intéressée à l'Illyrie jusqu'à ce qu'elle ait été obligée d'intervenir au moment de la première guerre d'Illyrie (229 av. J.-C.) (« 'In part a Roman Sea' : Rome and the Adriatic in the third century ») ; son hypothèse, séduisante, aurait sans doute mérité d'être mieux étayée. J. Ma se livre en revanche à une bonne analyse de la pratique bien connue de l'édification de statues dans le monde hellénistique, en prenant deux exemples (« Honorific statues and Hellenistic history »). H. Bowden étudie la relation entre la politique étrangère de Rome et la religion à propos du culte de la *Magna Mater* (« Rome, Pessinous and Battakes : religious encounters with the East »). B. Gibson traite de l'importance culturelle des festivals et des jeux dans les *Histoires* de Polybe (« Festivals and games in Polybius »). Enfin, J. Williams tente d'éclairer la fameuse digression de Polybe sur le pillage de Syracuse en y appliquant une notion juridique moderne, à savoir la propriété culturelle (« From Polybius to the Parthenon : religion, art, and plunder ») ; là encore, la démonstration n'est pas totalement convaincante.

L'ouvrage se termine par une énorme bibliographie (p. 299-334), par un *index locorum* (p. 335-346) et un *index* général (p. 347-351).

Au total donc, un ouvrage qui, en dépit du caractère inégal des contributions et de nombreuses fautes de frappe ou malencontreux copiés-collés (exemple p. 115, n. 4), est une contribution importante aux études anglo-saxonnes sur Polybe. Sa lecture

gagnera à être confrontée au compte rendu qu'en a fait A.M. Eckstein, contesté à plusieurs reprises dans l'ouvrage (« Review-Discussion. Polybius, the Greek world and Roman imperial expansion », *Histos*, 6, 2012, p. 350-358). Elle gagnera aussi à être complétée par les Mélanges édités en l'honneur de F.W. Walbank (B. Gibson et Th. Harrison (dir.), *Polybius and his world. Essays in memory of. F.W. Walbank*, Oxford, 2013) — eux-mêmes fruit d'un colloque qui s'est tenu à Liverpool en 2007, soit peu de temps avant la manifestation organisée en l'honneur de P. Derow. On ne manquera pas de relever que le cercle des spécialistes anglo-saxons de Polybe est étroit et que les disciples de P. Derow et de F.W. Walbank se recouvrent en partie, puisque pas moins de quatre contributeurs ont participé à l'un et l'autre ouvrage.

Martine Chassignet.

John Briscoe, *A Commentary on Livy, Books 41-45* : Oxford, Oxford University Press, 2012, 823 pages.

Avec ce quatrième volume, J. Briscoe achève sa magistrale série de commentaires des livres des dernières décades de l'œuvre de Tite Live qui nous sont parvenus et on ne peut qu'admirer rétrospectivement la régularité avec laquelle les ouvrages en sont sortis, depuis le premier volume, consacré aux livres 31-33, paru en 1973 : le volume II (livres 34-37) a été publié en 1981, le volume III (livres 38-40) en 2008. Mais J. Briscoe n'a pas été qu'un commentateur de l'œuvre livienne : on lui doit, précisément sur ce qui nous reste de la cinquième décade, une édition parue chez Teubner en 1986. Il n'encourt pas ainsi le reproche qu'on est parfois tenté de faire aux commentaires parus dans cette collection, qu'on ne voit pas très bien comment l'auteur du commentaire en arrive à justifier, sinon parfois à comprendre le texte qu'il présente, faute d'une insertion dans une lecture continue de l'œuvre. Au contraire, il est agréable de lire, ainsi explicitée, la signification que l'éditeur donne à son texte, et de procéder au va-et-vient constant auquel l'ouvrage qui vient de paraître invite par rapport à l'édition de 1986. Il est regrettable que, lorsque ce commentaire est paru, celui qui, dans notre pays, aurait été le plus à même de l'apprécier — et d'en faire le compte-rendu dans cette revue — Paul Jal, vienne de nous quitter. Lui-même avait édité pour la CUF les livres subsistants de cette cinquième décade au moment où J. Briscoe commençait à publier son commentaire : l'édition des livres 41-42 dans la CUF a paru en 1971, celle des livres 43-44 en 1976, celle du livre 45 (accompagné des fragments) en 1979. Il aurait été passionnant de suivre le dialogue des deux grands liviens — et J. Briscoe signale dans son introduction tout l'intérêt qu'a représenté, pour son propre travail, la fréquentation constante de l'édition de P. Jal, quand bien même, comme il le précise, il en fait assez peu explicitement état. Mais c'est là la rançon de ce qui est un principe d'édition, sur lequel nous reviendrons, à savoir la grande sobriété du commentaire et sa limitation volontaire à l'explicitation directe du texte, sans s'attarder longuement sur les commentaires et interprétations qui ont été avancés par les Modernes.

L'ouvrage peut paraître gros : mais après tout il couvre cinq livres, toute la première partie de la cinquième décade des *Ab Vrbe condita libri*, la seule qui en a subsisté ; on est donc loin des dimensions du commentaire — paru dans la même collection et dû à S.P. Oakley — des derniers livres de la première décade, où un volume entier est consacré au livre 9, un autre au livre 10. Il est vrai, cette partie de l'œuvre n'est pas de celles qui attirent le plus : comparée aux livres du tout début de l'histoire de Rome et à leur galerie de figures héroïques et de scènes hautes en couleurs ou à ceux de la troisième décade qui nous entraînent dans la tourmente de

la Deuxième Guerre punique, selon la formule de J.-C. Richard (*REL*, 50, 1972, p. 305), « elle est assez pauvre, d'un point de vue romain, en situations dramatiques comme en figures exemplaires. » Surtout, ces livres sont courts et le sont d'autant plus à nos yeux qu'ils nous sont parvenus sous une forme mutilée, l'unique manuscrit qui nous la fait connaître, le *Latinus* 15 de l'Österreichisches Nationalbibliothek de Vienne — remontant au v^e^ s., mais qui fut retrouvé seulement en 1527 par l'humaniste souabe Simon Grynaeus à Lorsch — ayant perdu un certain nombre de ses feuillets, et cela dès la fin du viii^e^ s., lorsqu'il entra en possession de l'évêque d'Utrecht Theutbert.

Par ailleurs, le choix a été fait pour ces commentaires de s'en tenir à des remarques juxtalinéaires, sans les développer systématiquement par des synthèses sur des points particuliers que peut évoquer le texte. Ainsi, pour prendre un petit exemple, lorsque Tite Live rapporte brièvement en 41, 27, 4-5, des troubles qui ont agité Padoue, le commentaire se borne à évoquer son intérêt pour sa ville natale (avec renvoi à S.P. Oakley pour 10, 2). Mais l'événement a été suffisamment important pour que les Padouans fassent de cette remise en ordre de leur cité par Rome le point de départ d'une ère locale, comme le révèle l'épigraphie (ce que l'historien ne pouvait ignorer). C'est donc toute une vision de l'histoire de Padoue que sous-tendent ces quelques mots, rapprochés des autres passages où la ville est évoquée. Les *Ab Vrbe condita libri* commencent en effet paradoxalement non par les origines de Rome, mais par celles de la petite patrie de l'auteur, qui, avant de passer à l'histoire d'Énée (considérée bien sûr comme plus importante, *ad maiora rerum initia ducentibus fatis*), expose la fondation de Padoue par Anténor (1, 1, 2-3) : à ce stade, le destin des deux cités, toutes deux fondations troyennes, est parallèle. Puis la ville réapparaît en 10, 2, à l'occasion de la victoire des Padouans sur Cléonyme. Là encore les deux cités sont mises en parallèle : la fuite ignominieuse du chef grec à Padoue fait écho à celle que l'armée romaine lui avait imposée en Apulie (et il n'est pas sans importance que la qualité guerrière des Vénètes soit expliquée par leur vigilance devant le danger gaulois, ce qui les associe encore à Rome — même si Tite Live n'explique pas, comme le fait Polybe, le départ des Gaulois après le sac de Rome par les faits survenus alors en Vénétie). On peut même considérer que Padoue sert alors de modèle à Rome : sa victoire sur le *condottiere* venu au secours de Tarente préfigure le sort qui échoira à Pyrrhus, arrivé en Italie dans les mêmes conditions. En revanche, ce qui est dit au livre 41 montre que la situation s'est inversée : pour sauver leur cité, en proie à la *discordia* interne, les Padouans sont cette fois obligés de se tourner vers Rome.

Point de plus grande ampleur : on ne soulève pas le problème de l'organisation globale de la narration, avec cette série de cinq livres dont le grand événement est clairement la Troisième Guerre de Macédoine, dont les premiers développements apparaissent dans le premier livre de cette demi-décade et qui est achevée dans le dernier — avec le fait que, derrière Persée vaincu, c'est Alexandre le Grand, *qui summum inperium in orbe terrarum Macedonum fecerat* (45, 7, 3), et par conséquent le passage de la domination sur le monde à l'*Vrbs*, en une conclusion au fameux excursus du livre IX dans lequel l'historien présentait déjà le triomphe de Rome — mais alors purement fictif — sur celui qui passait alors pour le plus grand chef de tous les temps et le fondateur du plus grand empire qui ait jamais existé.

Mais il ne sert à rien d'énumérer des points qui n'entrent pas dans la perspective du livre, tel qu'il a été conçu, et ce conformément à la tradition de ces commentaires. Il est plus important de souligner la minutie et la pertinence des remarques, qui entrent dans le détail du sens et de la grammaire (ce qui permet de relativiser des conclusions comme celles qu'on a cru pouvoir tirer de 27, 27, 5, quant à l'affirmation par Paul Émile d'une supériorité de la culture grecque sur la culture romaine

[p. 692-693], alors que l'emploi d'un indicatif et non d'un subjonctif montre qu'il s'agit d'une attitude propre de l'auteur). La bibliographie n'est pas inutilement surabondante, mais réduite aux travaux essentiels, et sans que le lecteur se perde dans la discussion des détails des positions des uns et des autres. L'auteur revient parfois sur des points qu'il avait déjà abordés, complétant ou améliorant les vues qu'il avait exprimées dans les volumes précédents (avec, par exemple, une liste d'*addenda et corrigenda*, p. 773-779). C'est une leçon de modestie et de conscience scientifique que l'auteur nous donne ainsi, améliorant sans cesse cet *opus magnum* qu'il a mis au service du monde savant.

Dominique Briquel.

Mattia Balbo, *Riformare la* res publica. *Retroterra sociale e significato politico del tribunato di Tiberio Gracco* : Bari, Edipuglia, 2013, 149 pages.

Nœud central dans l'histoire de la République, le tribunat de Ti. Gracchus demeure à ce jour entouré d'une persistante obscurité, due en partie à l'insuffisance des sources sur la période, en partie à notre connaissance incertaine des réalités socio-politico-économiques de l'époque — la troisième cause, le parti pris idéologique, ayant heureusement disparu aujourd'hui. Depuis quelques années s'est fait un important renouvellement de la recherche sur la grande crise du IIe siècle, qui a amené à revenir aussi bien sur le jugement négatif porté par Appien et par Cicéron sur l'action du tribun que sur la vision moderne, encore dominante, de sa réforme comme ultime tentative pour freiner l'irrésistible déclin de la petite et moyenne paysannerie italienne. Il était temps donc de rouvrir le débat. C'est ce que se propose de faire l'auteur de cet ouvrage, à la fois clair et dense, dont la bibliographie finale montre qu'il est à la pointe de la recherche sur le sujet.

L'ouvrage s'organise autour de cinq chapitres. Le premier offre une synthèse des travaux relatifs à la situation politique et socio-économique de l'Italie romaine contemporaine, partagés entre ceux qui, grâce au développement de la prosopographie, la voient comme une pure expression des rapports familiaux et de clientèle, comme une lutte de clans entre grandes familles sénatoriales, et ceux qui, sans tomber dans la caricature marxiste, tendent à redonner de la valeur et du sens aux idéologies de la pensée républicaine qui émergent à cette époque.

Le chapitre II revient sur les caractéristiques de l'économie et de la société romaines après la Seconde Guerre punique, longtemps figées sur la vision de A.J. Toynbee. Partant d'une analyse serrée des données démographiques qui ressortent des chiffres censoriaux, l'auteur se rallie à la position de L. De Ligt : ni en déclin ni « explosée », la démographie italienne fut au IIe siècle en croissance, lente mais constante. L'œuvre de Plaute, confirmant les résultats de l'archéologie, atteste d'autre part la permanence durable et importante d'une paysannerie libre — propriétaires, fermiers et journaliers — à côté de la main d'œuvre servile. À côté de la grande propriété, orientée vers le marché et en constante augmentation, la petite propriété n'a pas disparu, mais s'est repliée sur une économie de subsistance, en s'appauvrissant graduellement. Y porter remède était un motif valide pour initier une réforme. Pourquoi l'historiographie semble-t-elle dire le contraire ? Une fine étude des sources d'Appien et de Suétone met en évidence que les distorsions proviennent d'une surimpression de la réforme césarienne sur celle des Gracques.

Le chapitre III est consacré à la biographie politique de Ti. Gracchus. L'inadaptation de la « constitution » romaine aux réalités socio-économiques du IIe siècle était

assurément perçue par les élites, mais les explications qui en étaient données étaient différentes : les conservateurs interprétaient la crise en termes moraux, les réformateurs concluaient à la nécessité de réformes, tant économiques que politiques. Le chapitre retrace le parcours politique de Ti. Gracchus. Les aspects politiques de la réforme agraire conduisaient inévitablement à une redéfinition de la fonction tribunicienne. Cela apparut dès le conflit avec M. Octavius, dont les phases sont finement analysées. L'auteur revient ensuite sur le prétendu blocage de l'activité politique par Ti. Gracchus, qui se limita probablement à empêcher, par la fermeture de l'*aerarium*, le versement tardif, par les *possessores* d'*ager publicus*, des *vectigalia* en retard pour se prémunir des effets de la loi agraire en cours. Quant à l'héritage d'Attale, souvent vu comme le *turning point* qui aliéna au tribun les sympathies de la majorité sénatoriale, il était sans doute destiné à garantir la couverture financière de la réforme ; mais en s'adressant directement à l'assemblée, il est vrai que Ti. Gracchus tordait le bras à la curie et à ses prérogatives diplomatiques, prêtant le flanc à l'accusation d'*adfectatio regni.* Enfin, l'épisode ultime de sa tentative de réélection, qui ne semble pas avoir été à proprement parler inconstitutionnelle, mais seulement inusitée, porta à son comble l'exaspération et les craintes de ses adversaires : c'était moins la *lex Sempronia* qui était en cause que la personne même du tribun. L'auteur évoque enfin le problème du modèle grec qu'aurait suivi Ti. Gracchus : replaçant sa démarche dans le contexte de l'époque et des précédents à sa réforme, il conclut à une réflexion théorique du courant *popularis* qui ne devrait rien aux Grecs. C'est un peu vite dit : on peut concevoir que la pensée grecque a servi, tant aux Gracques qu'à Scipion Émilien, à théoriser des attitudes politiques opposées, même si elles demeuraient toutes deux spécifiquement romaines. Ce que fera plus tard Cicéron.

Le chapitre IV analyse le contenu de la *lex Sempronia agraria.* Du maquis des contradictions et des lacunes des sources, et des efforts de la critique moderne pour résoudre les unes et combler les autres, l'auteur se sort aussi bien que possible, avec l'aide inattendue d'Ovide. Il pense que la loi devait s'appliquer au départ à l'*ager publicus* proche de la Ville *(ager in trientabulis ?)*, que les bénéficiaires visés étaient les ruraux et qu'elle prévoyait à la fois l'inaliénabilité et un *vectigal*. Plein d'interrogations, ce chapitre n'en demeure pas moins capital pour la compréhension de la loi, telle qu'elle était voulue à l'origine par son auteur.

C'est ce qu'elle est devenue dans son application qui fait l'objet du dernier chapitre. Malgré l'insuffisance des sources, l'auteur montre comment l'action de la commission triumvirale, puis celle de C. Gracchus tribun s'inscrit certes dans la continuité de l'action de Tibérius, mais résulte à la fois d'un compromis avec la majorité hostile du sénat (par l'application notamment à l'*ager publicus* sud-italique plutôt que proche de Rome) et d'un plan de réforme général : *lex frumentaria* complétant l'*agraria*, mesures en faveur de la plèbe urbaine, et non seulement rurale, garantie financière grâce à la *lex Sempronia de provincia Asia*, appui des publicains par la *lex Sempronia iudiciaria*, apaisement des alliés Italiens. C'est moins cette réforme en elle-même que la mutation politique qu'elle impliquait qui causa la perte de C. Gracchus.

Au total, un livre solide, qui fait le point sur l'état actuel de la recherche à propos des Gracques et qui prend clairement position vis-à-vis des différentes orientations de celle-ci. Servi par une écriture claire et fluide et une présentation impeccable (p. 53, corriger *perduellio*), il fera bonne figure dans les bibliothèques des antiquisants, historiens ou littéraires.

Paul M. Martin.

Catherine Steel & Henriette van der Blom (dir.), *Community & Communication. Oratory & Politics in Republican Rome* : Oxford, Oxford University Press, 2013, xi et 401 pages.

Dans le débat sur le fonctionnement des institutions républicaines, trois questions sont rarement posées : dans quelle mesure l'orateur est-il capable d'influencer son public, et donc la vie politique ? Maîtrise-t-il cette influence ? Qu'est-ce qui différencie, dans la pratique, le « bon » orateur du « mauvais » ? Avec dix-neuf contributions, ce livre, dans ses trois premières Parties, s'efforce de répondre à ces questions. La quatrième examine le discours qui concerne l'étranger ou la province. La cinquième rappelle que, dans le paysage oratoire de cette époque, il n'y avait pas que Cicéron.

La première partie s'interroge sur l'articulation de la relation entre citoyens et *res publica* dans le discours public. K.J. Hölkeskamp pose les bases de l'enquête menée dans cet ouvrage en détaillant les différentes manières par lesquelles les élites politiques réussissent à bâtir la *contio* comme un espace asymétrique, où l'auditoire est vigoureusement incité à suivre l'avis de ces élites, grâce à l'affirmation récurrente des liens harmonieux qui l'unissent à l'orateur : le dialogue rhétorique entre l'*ego* de la *persona* de l'orateur et le *uos* de son public, supposé incarner le peuple, vise à aboutir au *nos* consensuel d'une romanité fondée sur le *mos maiorum*, même quand l'orateur réprimande ledit public. — Inversement, R. Morstein-Marx a repéré une trentaine de cas où le vote populaire a été contraire à la volonté sénatoriale, entre 140 et 50. Son analyse tend à montrer qu'il existait une véritable autonomie idéologique de la plèbe face à « l'hégémonie culturelle » de l'élite, contrairement au discours lénifiant depuis Cicéron jusqu'à Dion Cassius, mais que celle-ci n'est jamais allée jusqu'à contester les fondements de la *res publica* ni son fonctionnement paternaliste en réclamant de profondes réformes qui seraient allées dans le sens démocratique, si bien que la relation entre conflit et consensus apparaît comme plus complémentaire que contradictoire. — M. Jehne, à partir du *Pro lege Manilia,* montre que les intérêts particuliers des plébéiens, dans la *contio,* entraient peu et rarement en ligne de compte dans leur décision, mais qu'ils étaient plus sensibles à la reconnaissance, par l'orateur, de l'*auctoritas* collective du *populus Romanus* qu'ils étaient censés incarner, face à l'*auctoritas* individuelle des sénateurs, du moins quand ceux-ci n'étaient pas d'accord entre eux ; en revanche, quand le sénat parlait d'une seule voix, la plèbe de la *contio* se ralliait généralement à leur avis. Les conclusions de ces deux articles, avec des nuances, rejoignent, par d'autres voies, celles de K.J. Hölkeskamp. — L'article de H. Mouritsen fait entendre un point de vue un peu différent, même si, pour l'essentiel, il est d'accord avec les autres : s'intéressant au phénomène du passage à l'écrit de la *contio* à la fin de la République, il montre que la motivation initiale de la publication des discours — le désir de gloire et de *memoria* — cède le pas à l'importance et à l'urgence de diffuser une prise de position politique, dans un climat de plus en plus troublé. — Tous en tout cas, implicitement ou non, s'accordent sur une ligne opposée à celle de F. Millar : la nécessité de sacrifier au rituel « idéologiquement monotone » de l'approbation publique de toute décision de l'État n'implique en rien un caractère prétendu « démocratique » du fonctionnement des institutions romaines.

La deuxième Partie, centrée elle aussi sur la *contio*, examine les moyens par lesquels les hommes politiques y agissaient sur le peuple. H.I. Flower met en évidence le changement de stratégie de Ti. Gracchus entre le début et la fin de son tribunat : alors qu'il s'appuyait sur les citoyens campagnards, qu'il avait fait venir en nombre à Rome pour voter sa réforme agraire, il fit fond ensuite, pour tenter de se faire réélire, sur les organisations *(uici, collegia)* de la plèbe urbaine. La démonstration

est convaincante, mais la raison supposée de ce changement — l'érosion de son socle électoral paysan — nous paraît, même si elle était vraie, insuffisante. Nous en ajouterons une autre : l'examen du calendrier des opérations électorales montre que le changement est intervenu à partir de mars, c'est-à-dire au moment où, contrairement à la période précédente, hivernale, les paysans, désormais pris par les tâches agricoles, n'ont plus eu le loisir de se rendre en Ville pour appuyer leur champion. — A. Russell met en valeur le fait que, dans les années d'intense activité oratoire qui a suivi la chute de Saturninus, les tribuns de la plèbe non seulement sont loin d'avoir parlé d'une seule voix dans les *contiones*, mais encore ne sont pas restés chacun sur le même positionnement politique au cours de la période ; elle explique cela par la compétition interne qui les opposait et en conclut à la difficulté de définir une véritable ligne politique *popularis.* Elle se place ainsi dans la ligne de M.A. Robb (*Beyond* Populares *and* Optimates, Stuttgart, 2010), qui prétend dissiper le « mirage moderne » de cette opposition. Nous pensons, quant à nous, que M.A. Robb (cf. notre C.R. dans *REL* 88, 2010, p. 394-397) et A. Russel sont toutes deux victimes d'une illusion qui provient sans doute d'une vision du monde politique influencée par le bipartisme anglo-américain ; or, en dépit du lit de Procruste où la Constitution de 1958 a couché notre vie politique, nous savons bien en France que toute une palette de couleurs irise ce qu'il est convenu d'appeler, par simplification idéologique, *la* droite et *la* gauche françaises. *Mutatis mutandis*, il en était sans doute de même à Rome, où la nébuleuse *popularis* se partageait en courants divers ou en positions individuelles divergentes, sans que cela remette en question, à nos yeux, l'existence d'une idéologie *popularis*. — J. Tan met en évidence le mécanisme de l'efficacité tactique des *contiones* menées par Clodius : en abolissant d'une part toute frontière entre lui et son public et en opposant d'autre part la *contio* aux autres formes d'expression politique, il en fit une arme d'autant plus redoutable que, génératrice de fusion d'un côté et d'exclusion de l'autre, elle conduisait tout naturellement à la violence. — W.J. Tatum s'interroge sur le paradoxe romain de l'absence de discours électoraux, remplacés par des rituels tels que *salutatio*, *deductio* et *adsectatio* — tabou explicable par une conception aristocratique de la vie politique ; il repère cependant des moyens détournés d'expression : campagne par lettres (Marius candidat au consulat) ; discours judiciaires (Cicéron candidat à l'édilité accusant Verrès) ou législatifs (*In toga candida* et la législation *de ambitu*). — Enfin C. Steel, à partir de Val. Max. 6, 2, 8, montre l'effet ravageur que pouvait avoir une cinglante réplique improvisée ; bien que nous en ayons peu d'exemples conservés, de tels impromptus, pense-t-elle avec raison, ne devaient pas être rares dans les débats.

Quel(s) public(s) juge(nt) les orateurs ? À cette question veut répondre la troisième Partie. — J. Wisse pose la question : qu'est-ce qu'un mauvais orateur ? Le premier niveau de réponse stigmatise ses insuffisances techniques ; mais l'examen des anecdotes relatives à ce sujet montre que les implications morales s'y mêlent de manière inextricable et conditionnent l'insuccès politique du mauvais orateur… sauf quand le public, acquis aux thèses défendues par lui, passe outre ses faiblesses techniques, voire morales. — L'article de V. Arena traite des conseils donnés par les traités de rhétorique pour emporter l'adhésion du public : elle souligne avec justesse que l'utilisation de moyens irrationnels (*delectare*, *flectere)* vient en renfort, et non en remplacement, des moyens rationnels (*docere*). — Enfin, J. Dugan revient sur la *crux* des intentions du *Pro Marcello* ; il note que le débat sur la signification de ce discours a fait rage dès l'Antiquité, à en croire les scholies de Gronovius, et il souligne justement que l'ambiguïté du discours de Cicéron reflète l'incertitude d'une époque dominée par un homme dont les intentions, au vu de son comportement, étaient elles-mêmes ambiguës. Mais il n'est question nulle part

dans cet exposé de la thèse, défendue par G. Dobesch, par M. von Albrecht et, tout récemment, par A. Tedeschi, qui voit dans le discours une *suasoria* invitant César à équilibrer ses rapports avec le sénat ; c'est pourtant celle qui nous paraît la plus plausible.

La quatrième partie traite des relations de Rome avec les non-Romains. E. Torregaray Pagola s'attaque à la difficile question de la parole des ambassadeurs romains — non conservée hors des sources littéraires (sauf par l'*Ineditum Vaticanum*). Sortie du cadre rigide du *ius fetiale*, la parole diplomatique romaine s'est progressivement affinée au contact de l'Orient hellénistique, mais la mentalité hégémonique de Rome et le strict contrôle sénatorial l'ont confinée longtemps dans un discours plus proche de l'*ultimatum* que de la négociation. — F. Pina Polo s'intéresse à l'autre versant du dialogue diplomatique : les discours des ambassadeurs étrangers venus défendre la cause de leur pays ou cité devant le sénat romain, auto-érigé, à partir du IIe s. av. J.-C., en tribunal international apte à juger les différends non seulement entre Rome et ces États, mais de ceux-ci entre eux. La nécessité d'utiliser des interprètes limitait certainement — sauf pour les ambassades hellénophones — l'impact de l'éloquence sur des sénateurs qui d'ailleurs, avant cette époque, avaient une expérience limitée de l'art oratoire. Au demeurant, les relations antérieures de Rome avec ces États, selon qu'elles étaient amicales ou hostiles, importaient plus que les déploiements de rhétorique. — Enfin J.R.J. Prag revient sur un sujet que la recherche récente a beaucoup renouvelé : les procès *repetundae*. À partir des *Verrines*, il met en valeur l'apparition, par et grâce à Cicéron, d'une nouvelle forme de *patronicium,* étendu à une province entière, appelée à remplacer le patronage liant familles romaines et communautés distinctes, demeuré fort vivace, et il montre, comme l'avait fait par une autre approche W.J. Tatum, que le souci affiché de la défense des alliés est loin d'être exempt de préoccupations électoralistes.

La dernière Partie tend à corriger l'impression de l'omniprésence apparente de Cicéron dans l'éloquence républicaine, en rappelant l'existence d'autres brillants orateurs. Qu'est-ce que Cicéron appelle un orateur *mediocris* ? C. Rosillo López, en pointant ceux qu'il catalogue ainsi, constate que cela n'a pas empêché la plupart d'entre eux de faire une brillante carrière politique ; elle souligne, à travers le cas des Scribonii Curiones, le caractère subjectif du jugement cicéronien, qu'avait déjà repéré J. Wisse, et elle s'inscrit en faux contre l'affirmation de Cicéron que l'excellence oratoire est la condition *sine qua non* de la réussite politique. — Sa conclusion rejoint celle à laquelle aboutit H. van der Blom à propos de Piso Caesoninus ; celle-ci achève la réhabilitation du personnage en montrant, à partir des traces de ses discours, que dans le domaine de l'éloquence — même si sa carrière n'était pas fondée dessus — il ne méritait pas le jugement négatif porté sur lui par Cicéron. — L'ouvrage s'achève sur deux figures contrastées de la trouble époque entre République et Principat. A. Balbo explique avec clarté pourquoi l'éloquence de M. Brutus a manqué de succès : trop philosophique dans ses idées, trop « spartiate » dans son expression et surtout, après les Ides de mars, complètement inadaptée aux circonstances, comme l'était d'ailleurs son idéal de restauration de l'ancienne République. — T. Mahi s'attaque à l'examen de l'éloquence de Marc Antoine, malgré la double difficulté de l'absence, même fragmentaire, de discours conservé, et du poids du jugement négatif porté par Cicéron ; il ressort de son enquête que, s'il est difficile de cerner en quoi son style était « asianique », on peut être sûr qu'Antoine fut un orateur actif et efficace, puisqu'on discerne la trace, dans les sources, d'au moins vingt-six discours, dont la plupart furent prononcés par lui avec succès. Ces deux exemples auraient pu être complétés par d'autres, contemporains, comme Clodius ou César ; en fait, d'une manière générale, il y aurait une étude d'ensemble à faire sur l'éloquence de crise à la fin de la République.

Cette dernière remarque vise à mettre en évidence l'impression majeure que laisse cet ouvrage collectif : celle d'une grande tonicité, d'un bouillonnement d'idées qui caractérise cette école de recherche sur l'art oratoire républicain. Moins centrée que d'autres sur la rhétorique et la linguistique, ce mouvement de pensée privilégie une approche de l'art oratoire liée aux préoccupations historiques, en connectant le discours à son incidence sur l'événement. Une telle démarche apparaît comme plus dynamique, plus féconde et, personnellement, nous la trouvons très séduisante.

Paul M. Martin.

Plutarch, *Demosthenes and Cicero*. Translated with introduction and commentary by Andrew Lintott (Collection « Clarendon Ancient History Stories ») : Oxford, Oxford University Press, 2013, xii et 227 pages.

De l'aveu même d'A. Lintott (A.L.) dans sa Préface, l'idée de ce commentaire provient de son ouvrage précédent *Cicero as Evidence* (voir notre recension dans *REL*, 86, 2008, p. 406-408). On ne s'étonnera donc pas d'y retrouver, de-ci de-là, des assertions contenues dans ledit ouvrage. Car c'est évidemment Cicéron qui intéresse A.L., plus que Démosthène. Le calibrage de son livre en fait foi : alors que la longueur de la traduction de la vie de Cicéron représente une fois et demie celle de la vie de Démosthène, le commentaire sur Cicéron est plus de deux fois plus long que celui sur Démosthène. A.L. a été aidé dans sa tâche par deux éditions commentées antérieures : celle, récente, de C. Pelling (Plutarch, *Caesar,* Oxford, 2011, voir notre recension dans REL, 89, 2011, p. 465-467) et surtout celle, plus ancienne, de J.L. Moles (Plutarch, *The Life of Cicero,* Warminster, 1988), à laquelle il renvoie assez souvent, généralement pour se dire d'accord avec elle (sauf p. 16, n. 10, puis en 25, 1 et 37, 4).

Une Introduction d'une quinzaine de pages évoque rapidement, mais exactement, le contexte de l'œuvre, les thèmes qui y sont développés, la comparaison des deux récits et les sources, certaines ou probables, utilisées par Plutarque. Selon l'usage de la collection, le texte grec n'est pas reproduit. A.L. a utilisé pour sa traduction l'édition Teubner de K. Ziegler (Leipzig, 1964). Elle ne diffère, sauf erreur, de celle de la CUF, totalement ignorée par A.L., qu'en trois endroits, tous dans la *Vie de Cicéron* : en 29, 1, où elle adopte l'ajout *tôn dèmarchôn* après *tis* ; en 38, 6, où est conservé le texte des manuscrits *Moriccou* ; et en 41, 8, où est également conservé le texte des manuscrits *philosophoi.* Autant que l'auteur de cette recension puisse en juger, la traduction d'A.L. rend bien la fluidité un peu grasse du style de Plutarque. Pour la traduction de certains mots, elle nous a même paru supérieure à celle de la CUF : ainsi de *philotimon, parrhèsia* ou encore *daimon.* De même pour la traduction de certains passages : *Dém.* 4, 1 ; 17, 4 ; 21, 3 ; *Cic.* 6, 1 ; 30, 1 ; 46, 1. En revanche, en *Cic.* 9, 3, elle est inférieure à la traduction française.

A.L. est manifestement plus à son affaire dans le commentaire sur Cicéron que sur Démosthène, où, par exemple, à propos de *Margitès* (23, 2), il aurait pu renvoyer à *Alex.* 11, 2-6. Les jugements de Plutarque sur l'éloquence de Démosthène, à l'évidence, ne l'intéressent que modérément. En revanche, la biographie de Cicéron, en raison de la connaissance médiocre qu'a Plutarque de la langue latine, est plus historique. Et dans ce domaine, A.L. est incollable. Non seulement aucune *cross reference* ne lui échappe, non plus qu'aucune référence extérieure, mais le moindre détail historique est traqué, comme, par exemple, la date exacte d'un événement, au jour près. Il montre très bien, notamment, comment l'*interpretatio Graeca* des événements de la fin de la République conduit Plutarque à une certaine distorsion dans

la présentation des faits, tout comme son parti pris moralisant le conduit à préférer Démosthène à Cicéron. Nous n'émettrons de réticence que sur son interprétation de 40, 2 (à propos des œuvres philosophiques de Cicéron). Tout le reste ne souffre aucune remarque négative, et nous n'avons pu relever dans le commentaire que deux négligences d'édition (*ad Cic.* 5, 3 ; 14, 4). Le lecteur reste tout de même parfois sur sa faim : A.L. saute à pieds joints par dessus certains passages qui, selon nous, auraient mérité un commentaire, plus littéraire parfois, il est vrai, qu'historique : par exemple, 34, 3 (brouille entre Cicéron et Caton) ; 47, 2-3 (fuite de Cicéron) ; 48, 3-4 (mort de Cicéron).

L'ouvrage s'achève par une bibliographie et un index général. La bibliographie est bien ciblée et à jour ; sans doute l'ouvrage de M.B. Skinner (*Clodia Metelli,* Oxford, 2011) est-il trop récent pour avoir pu être utilisé par A.L. On regrettera en revanche que, sur Cicéron historien, le seul ouvrage cité soit celui, excellent, mais vieilli, de M. Rambaud (1953).

Au total, un bon commentaire, utile à tous, philologues et historiens, mais surtout aux seconds.

Paul M. Martin.

Peter Temin, *The Roman Market Economy* : Princeton, Princeton University Press, 2013, xii et 299 pages.

Ce livre nous montre ce qu'un spécialiste de l'époque contemporaine, appartenant au prestigieux M.I.T., peut écrire quand il se tourne vers l'Antiquité sans connaître ni le latin ni le grec, et sans avoir été formé à l'histoire ancienne. Après avoir lu M. Finley, *The Ancient Economy*, publié en 1973, Peter Temin a approfondi ses connaissances avec quelques ouvrages, certes importants, mais pris un peu au hasard. Il a entrepris cette enquête parce qu'il a constaté qu'aucun antiquisant n'a répondu aux questions qu'il se posait. Dans un premier chapitre, il déclare que l'étude de l'économie est importante pour l'historien (p. 2), ce que personne ne contestera. Il assure que Rome avait une économie de marché, que la paix romaine permettait un développement de cette organisation et que le niveau de vie était satisfaisant sous le Principat. Là encore, il ne risque pas de rencontrer d'opposition.

La première partie, qui suit ce premier chapitre, traite des prix, surtout du prix du blé. Puis l'auteur passe au comportement des habitants de Babylone face aux prix à l'époque hellénistique (chapitre 3) ; étonnant. Il revient ensuite sur la question des prix, mais cette fois à propos du comportement des Romains en général face à ce problème (chapitre 4). La deuxième partie est consacrée aux marchés dans l'empire romain ; l'ouvrage revient sur le commerce du blé (chapitre 5), puis il aborde le marché du travail (chapitre 6), la propriété foncière (chapitre 7) et les questions de financement (chapitre 8). La troisième partie est modestement appelée « L'économie romaine » (« The Roman economy »). P. Temin s'appuie sur les théories actuelles de la croissance appliquées aux économies anciennes (chapitre 9), et il en conclut que la croissance avait du mal à se développer dans un contexte malthusien (chapitre 10). Il finit par essayer de calculer une moyenne de richesse par habitant, ce qui ne nous semble pas avoir beaucoup de sens ni d'intérêt (chapitre 11). Une bibliographie hétéroclite et un index qui présente la même caractéristique achèvent cet ouvrage.

L'idée d'appliquer des méthodes et une terminologie actuelle à un aspect de l'histoire ancienne n'était pas une mauvaise idée, loin de là. Le résultat eût été plus fructueux si un antiquisant avait été associé à ce projet. Il aurait indiqué que les sources ne permettent pas de faire des statistiques sur les prix, sauf dans le cas tardif

de l'édit de Dioclétien, qui a été pris dans un contexte de forte inflation. Il aurait ajouté que le « marché romain » utilisait des banquiers (J. Andreau [cité mais non utilisé], *Les affaires de Monsieur Jucundus*, Rome, 1974, 387 p. ; *La vie financière dans le monde romain*, Rome, 1987, 2 vol. ; et *La banque et les affaires dans le monde romain*, Paris, 2001, 330 p.), des voies, les fameuses « voies romaines » (M. P. Charlesworth, *Trade-Routes and Commerce in the Roman Empire*, Cambridge, 2e édit., 1926, 296 p., oublié ; R. Chevallier, *Les voies romaines*, Paris, 1972, 314 p.), des ports et des navires (J. Rougé, *Recherches sur l'organisation du commerce maritime en Méditerranée sous l'empire romain*, Paris, 1966, 540 p., également cité mais non utilisé). Nous conseillons aux personnes que l'histoire économique intéresse de lire plutôt un autre ouvrage de ce même P. Temin, *The World Economy between the World Wars*, New York – Oxford, 2008, xiii et 222 p.

Yann Le Bohec.

Alan Bowman & Andrew Wilson (dir.), *The Roman Agricultural Economy ; Organization, Investment and Production* (Collection « Oxford Studies on the Roman Economy ») : Oxford, Oxford University Press, 2013, xvii et 333 pages.

L'intérêt de cet ouvrage tient à ce que les concepteurs du projet ont voulu appliquer à l'Antiquité des concepts utilisés par les économistes qui travaillent sur le monde actuel. Ils y proposent les textes de neuf interventions prononcées dans le troisième colloque qui a été consacré à l'économie romaine et qui s'est tenu à Oxford en 2008.

L'introduction pose les problèmes, le principal étant de proposer des chiffres (« quantifier »). Hélas, comme nos lecteurs le savent, ce genre de données manque cruellement pour l'Antiquité en général et pour l'économie en particulier. Les auteurs louangent la *Cambridge Economic History of the Greco-Roman World*, qui vient de paraître (2007) et qui rend des services, mais ne peut pas tout éclairer. Cet ouvrage définit au moins les grands traits de l'économie agraire du monde romain entre les environs de 100 avant J.-C. et de 350 après J.-C. : essor des superficies cultivées, amélioration des techniques agraires, des productions et de la commercialisation, essor des grands domaines aux dépens de la petite propriété. Autre problème posé, la macroéconomie essaie de relier entre eux les grands sujets abordables dans une étude de l'agriculture (investissements, revenus, inflation, etc.).

Le reste du livre est constitué par des études régionales, dans lesquelles l'Égypte occupe une place privilégiée. On y voit, auparavant, que l'État est un propriétaire foncier et qu'il peut agir comme agent économique, par le biais de la législation (D. Kehoe) ; nous devons faire remarquer que beaucoup d'historiens actuels pensent que le pouvoir politique ne se souciait pas des affaires d'argent et qu'il cantonnait son action aux domaines régaliens, la politique, la diplomatie, l'armée et l'ordre. Pour essayer de « quantifier », on peut recourir à des ordinateurs qui utilisent le GIS (Geographic Information System) ; convenablement alimentés, ils peuvent donner des cartes ; l'entreprise a été tentée pour la moyenne vallée du Tibre, et elle permet d'opposer des économies de petites et de grandes exploitations (H. Goodchild). Un même auteur (A. Marzano) a proposé deux études. Dans la première, cette dame étudie la production de vin et d'huile dans le *suburbium* de Rome, c'est-à-dire dans la banlieue de la Ville. Elle a pu analyser la répartition de 169 pressoirs (un chiffre précis) ; elle en tire la conclusion qu'une grande partie de l'huile et du vin consommés à Rome venaient de régions très proches. L'absence d'amphores laisse penser que les liquides étaient transportés dans des outres ; problème : un tel conteneur ne

devait pas améliorer la qualité du vin, et il est étonnant qu'une dame italienne ne l'ait pas deviné. Son collègue anglais ne s'en est pas aperçu non plus. Dans cette banlieue, se pratiquaient également un élevage et des cultures de fruits, légumes et fleurs. Au total, l'hypothèse d'une crise qui aurait frappé l'agriculture de la péninsule semble très contestable ; c'est là un apport très important de ce livre. La deuxième étude d'A. Marzano reprend la même méthode, c'est-à-dire l'utilisation des pressoirs à olives et à raisins, et elle l'applique à trois ensembles régionaux, la Gaule, l'Espagne et le Portugal, et les pays riverains de la mer Noire. Outre des différences régionales, elle constate des divergences chronologiques ; mais, en gros, elle constate que le IIe siècle accompagna un apogée et que le IIIe siècle vit une crise, ce que tout le monde admet. Mais elle note — ce qui va à l'encontre de la doctrine actuellement à la mode — que le déclin fut brutal au cours du IVe siècle, en Gaule et autour de la mer Noire ; c'est là un autre apport très important de ce livre.

L'Afrique des anciens, notre Maghreb, a suscité une synthèse très réussie sur Dougga et sa campagne (M. De Vos). Une description brève et partielle de géographie précède une étude bien complète. Au nombre des ressources naturelles, elle compte la pierre, le sol, l'eau et le bois. À partir de ces éléments, les habitants ont pu produire du vin, ce que les archéologues ont ignoré pendant longtemps, et de l'huile ; les pressoirs, ici aussi, permettent de mettre en évidence ces productions. Trois types de structures agraires se sont partagé le paysage, les domaines impériaux, les grands domaines de particuliers et les exploitations plus modestes. L'approvisionnement en eau et le réseau routier ne sont pas négligés, notamment la route très importante qui reliait Tébessa à Carthage ; elle était sans doute, à notre avis, la plus animée de la province. Enfin, au Bas-Empire, l'Église a joué un rôle économique, apparemment modeste.

Les trois interventions suivantes étaient consacrées à l'Égypte. Le nome Arsinoïte, en 184-185, produisait du blé, du vin et des cultures maraîchères (A. Bowman). On peut voir aussi, à partir des mêmes papyrus, la répartition de la propriété dans cette région, et aussi dans d'autres secteurs de la province, dans les villes et les villages. Ils permettent aussi de mieux connaître Theadelphia et Tebtunis au IIe siècle, Philadelphie au IIIe. Le nome Mendesien, dans le delta du Nil, est connu, lui, par une documentation fiscale et cadastrale qui va jusqu'au IVe siècle (K. Blouin) ; on y constate une prépondérance de la céréaliculture et la viticulture n'y vient qu'en seconde position. On y trouvait peu de fruits et de légumes, des lentilles et du lin ; les oliviers étaient rares, et ils devaient même être très rares car ces arbres demandent plus d'eau que n'en donne le climat qui règne dans la vallée du Nil. La pêche et la chasse fournissaient des compléments de revenus aux habitants, qui vivaient dans une ambiance de conflits sociaux assez forts. L'Égypte, et aussi d'autres régions de l'empire, fournissent la matière d'une enquête sur l'irrigation (M. Malouta et A. Wilson) ; de manière surprenante, les papyrus donnent plus d'informations sur les machineries que l'archéologie, surtout pour les premiers temps. L'étude porte sur les Ve-VIIe siècles, ce qui est tardif pour l'empire romain. Enfin nous arrivons en Jordanie, dans les mines de cuivre de Khirbet Faynan, l'ancienne Phaeno (H. Friedman) ; il a fallu créer des champs et les irriguer pour alimenter les travailleurs de l'industrie ; on notera au passage des éléments qui pourront servir pour une étude de la pollution.

Chaque chapitre est accompagné par une bonne illustration et par une bibliographie assez longue. Des index viennent clore l'ouvrage. Les auteurs se proposaient modestement d'apporter une méthodologie pour étudier l'agriculture. Ils ont fait mieux et plus, en permettant de connaître de manière plus précise des aspects et des régions de l'empire romain.

Yann Le Bohec.

Gilbert Labbé, *L'affirmation de la puissance romaine en Judée* (Collection « Études anciennes ; série latine », n° 74) : Paris, Les Belles Lettres, 2012, 671 pages.

L'ouvrage de G. Labbé porte sur les institutions de la Judée romaine de la prise du Temple de Jérusalem par Pompée en 63 av. J.-C. jusqu'à la révolte de Bar Kokhba en 135, qui entraîna la transformation de la province de Judée en province de Syrie Palestine. Il rappelle qu'il s'agit d'une des provinces les mieux connues, grâce au témoignage de Flavius Josèphe dont il souligne néanmoins les limites sur les questions administratives et juridiques. Il suit logiquement un plan chronologique en trois parties. La première évoque les princes clients juifs établis par Rome entre 63 av. J.-C. et la fin du I^er^ siècle de notre ère. La deuxième est consacrée aux gouverneurs de rang équestre en fonction entre 6 et 70 de notre ère. La troisième couvre l'époque des gouverneurs de rang sénatorial, de 70 à 136 de notre ère.

G. Labbé insiste sur la situation de dépendance de la Judée à l'égard de Rome, même à l'époque des princes clients. Hyrcan n'obtint ainsi que la dignité de grand-prêtre. César fut alors le plus favorable à l'autonomie des Juifs. Quant à Hérode, second fils de l'Iduméen Antipater, que l'auteur assimile à un préfet de Judée, il dut sa couronne à un sénatus-consulte qui lui conférait le titre royal, mais non celui de roi des Juifs. Il s'agissait en effet alors d'écarter la menace des Parthes, qui avaient pris le parti d'Antigone, dernier représentant de la dynastie hasmonéenne. Ce dernier fut exécuté sur ordre de Marc Antoine après la prise de Jérusalem par C. Sosius en 37 av. J.-C. À l'époque triumvirale, comme sous le Principat, la Judée fut en effet considérée comme une partie de la province de Syrie, où son gouverneur ne se privait pas d'intervenir, s'il le jugeait nécessaire. Marc Antoine contraignit ainsi Hérode à céder à Cléopâtre les palmeraies de Jéricho. Rallié à Octavien après Actium, le roi obtint de nouveaux territoires, sans pouvoir néanmoins décider seul de faire la guerre ou la paix, ni choisir son successeur. Les troubles qui éclatèrent à la mort d'Hérode, en 4 av. J.-C., suscitèrent l'intervention du légat de Syrie, P. Quinctilius Varus. Auguste nomma alors seulement ethnarque pour la Judée le fils aîné d'Hérode, Archélaos, et tétrarques ses deux autres fils survivants, Hérode Antipas pour la Galilée et la Pérée et Philippe pour la Batanée, la Gaulanitide et l'Auranitide. Archélaos fut destitué en 6 ap. J.-C. par Auguste, Hérode Antipas par Caligula, tandis que Philippe demeura tétrarque jusqu'à sa mort en 33-34. Mais ses territoires furent alors incorporés à la province de Syrie.

Agrippa I^er^, petit-fils d'Hérode, reçut de Caligula les territoires autrefois confiés à ses oncles Philippe et Hérode Antipas, avec le titre royal et l'autorité sur le Temple comme Hérode le Grand. Il jouit tout particulièrement de la faveur de Claude qui lui accorda toute la Judée avec les ornements consulaires, de même que son frère Hérode, placé à la tête du royaume de Chalcis en 41. Mais les deux frères restèrent sous le contrôle étroit de Rome. Après la mort d'Agrippa I^er^ en 44, Claude, puis Néron, remirent à son fils Agrippa II les régions sur lesquelles avaient régné son père et son oncle, à l'exception de la Judée proprement dite, mais avec l'autorité sur le Temple jusqu'à sa destruction en 70. Malgré sa loyauté envers Rome pendant la guerre juive entre 66 et 70, il dut renoncer à la Batanée sur ordre de Domitien, avant de mourir sans doute au début du règne de Trajan.

Entre la destitution d'Archélaos et l'avènement d'Agrippa I^er^, Auguste avait confié l'administration de la Judée et l'autorité sur le Temple à un chevalier romain portant alors le titre de préfet, selon une pratique courante de l'administration augustéenne de certaines régions périphériques. Ce titre, porté par Ponce Pilate, est attesté sur une inscription de Césarée Maritime, lieu de sa résidence. Ces chevaliers assuraient le maintien de l'ordre grâce à 3000 ou 4000 auxiliaires, l'administration de la justice et des finances impériales, sous le contrôle du légat propréteur de Syrie,

détenteur de l'*imperium*. La détention du *ius gladii* par les préfets et procurateurs de Judée fait donc l'objet de débats. Ponce Pilate fut ainsi suspendu par le légat L. Vitellius, qui le remplaça par le chevalier Marcellus entre 36 et 37. Quant au procurateur de Iamnia, ses compétences se limitaient à la gestion de domaines impériaux. À la mort d'Agrippa Ier, la Judée fut à nouveau attribuée à des gouverneurs équestres, dotés de pouvoirs plus étendus et de troupes dont les effectifs furent portés à 8000 ou 10 000 hommes. Le titre de procurateur se substitua à celui de préfet à partir de Claude, sans que l'on puisse fixer une date précise à cette transformation. Entre 48 et 52, il y eut d'ailleurs peut-être en poste un procurateur équestre et un autre affranchi.

La Judée changea de statut quand Néron décida d'envoyer le consulaire Vespasien réprimer la révolte qui y avait éclaté en 66. Elle devint ainsi une province distincte de la Syrie. G. Labbé attribue l'origine de la révolte à l'accroissement de la pression fiscale consécutive au grand incendie de Rome. Une situation d'exception se prolongea jusqu'à la prise de Jérusalem en 70 par Titus, tout à la fois légat de son père devenu empereur et consul. De 70 à 116 ou 117, la Judée fut gouvernée par un légat d'Auguste propréteur de rang prétorien chargé de rendre la justice et d'assurer la sécurité, à la tête d'une légion, la Xe *Fretensis*, cantonnée à Jérusalem, et d'une dizaine d'unités auxiliaires, soit environ 12 000 hommes. Toutefois, l'assimilation du légat d'Auguste propréteur à un « pro-magistrat investi d'un *imperium* régulier et de niveau supérieur » (p. 383) est assez discutable. Sur ce point, le lecteur pourra se référer à l'étude de Fr. Hurlet, *Le proconsul et le prince d'Auguste à Dioclétien* (Bordeaux, 2006), qui rappelle (p. 14-15) les différences entre ces deux types de gouverneur. Le procurateur de la province, de rang équestre, y était responsable des finances et du versement des soldes. Dans le contexte troublé des années 116-117 en Orient et jusqu'à la révolte de Bar Kokhba, les légats de Judée furent choisis parmi les consulaires, pourvus désormais du commandement de deux légions et d'une quinzaine d'unités auxiliaires, soit environ 20 000 hommes. La légion supplémentaire fut d'abord la IIe *Traiana Fortis*, arrivée avec Lusius Quietus, puis après son départ pour l'Égypte, probablement en 123, la VIe *Ferrata*. L'une et l'autre furent stationnées à Caparcotna. Dans le même temps, le procurateur, auparavant de rang centenaire, devint ducénaire. Selon G. Labbé, la fondation de la colonie d'Aelia Capitolina sur le site de Jérusalem aurait été la cause plutôt que la conséquence de la révolte de Bar Kokhba. La répression contre les insurgés se serait prolongée jusqu'en 136, date à laquelle la province de Judée perdit son nom pour devenir la Syrie-Palestine. Les Juifs se virent alors interdire l'accès à Jérusalem, mais la nouvelle province conserva les structures et l'organisation de la précédente.

Le plan suivi par G. Labbé est logique, sa démarche rigoureuse et son écriture claire, même quand il aborde des questions complexes. Le livre est illustré par des cartes, des tableaux chronologiques et généalogiques fort utiles. Il subsiste certes quelques coquilles, inévitables dans un ouvrage d'une telle ampleur. La note 3 de la p. 347 cite ainsi, à la place de R. Weynand, Weygand, dont la présence dans le Levant dépasse de loin le cadre chronologique étudié par G. Labbé.

Pierre Cosme.

Myles Lavan, *Slaves to Rome. Paradigms of Empire in Roman Culture* : Cambridge, Cambridge University Press, 2013, 288 pages.

L'impérialisme romain constitue sans doute l'un des thèmes de recherche les plus anciens. Il est paradoxalement aussi l'un des plus actuels, matière de nombre

d'études publiées depuis moins d'une décennie. Cependant, alors qu'il était jadis jugé positivement, et objet de louanges, il se trouve, aujourd'hui, présenté sous un jour négatif ou critiqué ouvertement. Comme le suggère le début de son titre, et comme les premières pages le confirment, c'est dans ce courant que s'insère le travail de Myles Lavan, issu du remaniement d'une thèse soutenue à l'université de Cambridge. Il conserve malgré tout une spécificité qu'il doit à la précision de son sujet et aux limites qui lui ont été volontairement assignées. La perspective choisie n'est pas proprement historique, mais plutôt idéologique. Car le but est d'étudier l'impérialisme romain non dans ce que fut sa pratique réelle mais dans son « langage », c'est-à-dire la description qui en a été donnée par ses principaux acteurs, dans la mesure où celle-ci reflète les ambitions et les aspirations de l'élite dirigeante. Les deux termes essentiels, toutefois, reçoivent immédiatement une définition plus restreinte. L'impérialisme romain ne recouvre en fait que les rapports de cette élite dirigeante avec les habitants des provinces, à l'exclusion des peuples extérieurs. Son langage se trouve, lui, réduit à ses métaphores les plus fréquentes : celles qui sont empruntées au monde des relations sociales, définies, dans le contexte romain, comme des relations de dépendance, qui existent principalement entre maîtres et esclaves, patrons et clients, parents et enfants.

Ces métaphores deviennent de véritables lieux communs, qui se distinguent par leur présence simultanée dans diverses catégories de documents et la remarquable continuité de leur usage, au moins jusqu'au IVe siècle. D'où la nécessité de nouvelles restrictions, dans les sources utilisées d'une part, la période retenue de l'autre. Le choix a été fait de privilégier quasi exclusivement les sources littéraires et, parmi elles, les textes latins, entre le milieu du Ier siècle avant notre ère et le début du IIIe siècle de notre ère. L'absence de lien entre le langage de l'impérialisme et la définition d'un genre littéraire conduit à une approche « large » et « synoptique » (p. 11), fondée sur la lecture des textes et la prise en compte de leur contexte, sa permanence à une approche plus synthétique que chronologique. Dans cette perspective, l'étude, complétée par deux index et une abondante bibliographie, est menée à travers une série de six chapitres, précédée d'une longue introduction qui les résume tout en présentant la problématique d'ensemble, et suivis d'une conclusion surtout récapitulative.

Dans le chapitre initial (« Romans and allies », p. 25-72), l'auteur analyse la signification et l'évolution des principaux termes qui désignent les peuples soumis (*socii*, *prouinciae*, *prouinciales*, *peregrini*), soulignant la prédominance et la longévité de *socii*, qui, par sa seule utilisation, témoigne d'un indubitable exclusivisme, et dont l'élargissement à l'ensemble des provinciaux reflète le poids idéologique croissant de l'appartenance à l'Italie aux dépens de la possession de la citoyenneté romaine. Le deuxième chapitre (« Masters of the world », p. 73-123) est une étude d'ensemble de la première des métaphores retenues, celle de l'esclavage provincial, utilisée dans des contextes divers, et par là révélatrice de la distance mise entre Romains et provinciaux. Dans le chapitre suivant (« Empire and slavery in Tacitus », p. 124-155), l'examen est limité à l'œuvre de l'auteur qui semble y avoir le plus souvent recours, Tacite, plus particulièrement à travers trois grands textes : la présentation de la Bretagne dans l'*Agricola*, le récit de la révolte batave dans les *Histoires* et celui de la révolte de Boudicca dans les *Annales*, dont aucun n'est d'ailleurs complètement étranger à la description donnée par Tacite de la vie politique à Rome. Deux autres chapitres sont successivement consacrés aux autres représentations de la domination romaine, d'abord (« Benefactors », p. 156-175) comme celle de bienfaiteurs méritant la reconnaissance de leurs sujets, puis (« Patrons and protectors », p. 175-210) comme celle de patrons, particulièrement chez Cicéron et Tite Live. Le dernier chapitre (« Addressing the

allies », p. 211-242) traite d'autres sources, les édits et les lettres adressés aux provinciaux par les empereurs et les gouverneurs, qui, à la différence des membres de « l'élite impériale », emploient, eux, un langage universel, sans établir de distinction nette entre peuple romain et provinciaux, tous également soumis à la personne du prince.

Ces conclusions s'appuient sur une large érudition, dont témoignent tant les notes, souvent développées et bien documentées, que la longue bibliographie, qui fait une large place aux travaux les plus nouveaux. Elles ressortent d'analyses surtout sémantiques et textuelles, conduites avec attention, sérieux et clarté, et qui ne sont pas sans comporter maintes indications suggestives. On relèvera, entre autres, celles qui sont données dans l'explication proposée (p. 60-61) d'un passage de Pline le Jeune (*Ep*. IX, 23, 2) ou la lecture d'une digression (§ 30-32) du *Panégyrique de Trajan* (p. 168-174). Au-delà des remarques de détail, se dégage à la fois une description et un jugement. La conception romaine de l'empire fut en fait plus complexe qu'on ne le croit, car elle ne fut, à aucun moment, ni univoque ni simple et a toujours comporté plusieurs aspects apparemment contradictoires et simultanément présents — ce que la lecture des textes ne peut que confirmer. Là est la description. Mais tout concourt également à présenter une vision considérée par l'auteur comme nouvelle et provocatrice, en tout cas globalement négative, celle d'une domination « ouvertement coercitive » (p. 123), fondée sur la séparation, voire l'exclusion, et la dépendance, voire la sujétion, à l'opposé de la vision la plus courante d'un empire fondé au contraire sur la tolérance et l'intégration. Et là est le jugement.

Or cette idée constitue moins la conclusion d'une véritable démonstration qu'un point de départ, un préjugé, au sens étymologique du terme, auquel on revient constamment. D'où des longueurs et des redites, parfois formulées dans les mêmes termes (p. 70-71, p. 68 et p. 72), et qui tendent du reste à occulter le rôle du facteur chronologique. D'où aussi des interprétations qui peuvent sembler forcées ou une propension à évacuer ce qui gêne. L'effacement de la distinction, ailleurs considérée comme fondamentale, entre Romains et provinciaux dans les écrits impériaux ou administratifs est attribué à l'état fragmentaire de la documentation. Celui-ci fournit-il une explication suffisante ? Ne faudrait-il pas accorder plus de crédit à des témoignages émanant des dirigeants eux-mêmes ? Sans doute l'écueil était-il difficile à éviter. Auraient, en revanche, pu l'être quelques lignes obscures (la fin du deuxième chapitre, celle, abrupte, de l'ouvrage lui-même) et certaines inadvertances regrettables. Ainsi le tableau sémantique donné p. 61, relevant quatorze occurrences de *socii* dans les lettres de Pline le Jeune, où il serait le seul terme employé, et six de *prouinciales* dans le *Panégyrique de Trajan*, qui ignorerait l'appellation, se trouve-t-il exactement contredit p. 63 et p. 71. Signalons qu'en fait *socii* est seul utilisé dans le discours de Pline, où il n'a que six occurrences certaines, et *prouinciales* seul employé dans ses lettres, où il compte quinze occurrences (dont six sont peut-être à exclure, n'apparaissant que dans les réponses de Trajan) et ne désigne que les habitants d'une province déterminée, Afrique, Bétique ou Bithynie, non ceux de l'ensemble du monde romain.

On passera plus facilement sur quelques coquilles, au demeurant peu nombreuses et sans conséquence, une disparité dans l'orthographe des mots latins, où *u* et *v* apparaissent indifféremment, la présentation des termes grecs, translittérés ou non, celle des références bibliographiques, parfois intégrées dans le texte, et une tendance, qui peut surprendre, à multiplier les interventions personnelles, exprimées à la première personne. Malgré ces réserves, cependant, l'ouvrage figurera en bonne place dans la recherche récente, tant par la méthode mise en œuvre, qui ne sépare pas les différentes catégories de sources et accorde aux textes, impossibles à isoler

de ce qui les entoure, une valeur et une signification à la fois idéologique et littéraire, que par son contenu, dont le grand mérite est de constituer un utile contrepoids à des idées que la tradition conduit trop souvent à accepter sans discernement.

Nicole Méthy.

Olivier Devillers & Karin Sion-Jenkis (dir.), *César sous Auguste* (Collection « Scripta antiqua », n° 48) : Bordeaux, Ausonius, 2012, 264 pages.

Nul doute qu'Auguste devait beaucoup à l'héritage de son père adoptif. Mais peut-on dire que son règne s'inscrivait dans la continuité de la dictature perpétuelle du vainqueur des Gaules ? Le colloque organisé par le centre Ausonius de Bordeaux et publié par O. Devillers et K. Sion-Jenkis s'est fixé comme objectif, pleinement atteint, d'aborder la question dans son ensemble. Les éditeurs ont regroupé les communications en trois parties : la première, très synthétique, « Problématique générale et approches thématiques » ; la seconde plus ponctuelle, « Approches régionales » ; la troisième, enfin, très ciblée : « Approches littéraires ».

À K. Sion-Jenkis revient l'introduction historiographique : les comparaisons entre le père et le fils ont popularisé le thème d'une rupture. D'où la nécessité d'évoquer un réel héritage matériel (argent et partisans) et moral (conception du pouvoir) : au fond, « César » était surtout un nom propre à enflammer les foules, comme plus tard celui de Bonaparte suffit à faire élire Napoléon III ! Pour autant, l'historiographie a posé la question d'une répudiation inavouée. Comme on le voit, cette introduction synthétique, où les mânes de Mommsen et de Syme sont souvent invoquées, donne le ton : il faudra distinguer les ruptures et les continuités, réelles ou revendiquées.

La comparaison de l'organisation monarchique augustéenne avec les règlements césariens permet à M. Jehne d'établir une différence fondamentale entre César et Auguste : le premier, malgré ses qualités d'organisateur, n'a pas dépassé une conception très clientéliste du pouvoir, alors que le second, soucieux d'une satisfaction générale, a su mettre en place des critères objectifs de décision et un système plus complexe pour plus d'efficacité. — P. M. Martin rouvre le dossier du testament de César, par un examen minutieux des sources : il en ressort qu'au moment où il rédigea ce testament uniquement privé, le fils de Vénus espérait encore procréer un héritier, dont le tuteur aurait été D. Brutus ; Octave n'héritait que d'une partie des biens ; et son adoption n'était qu'un ajout final. Mais, très vite, la confusion a été entretenue entre héritage des biens, héritage du nom (adoption) et héritage politique. Cette contribution très bien documentée et très claire ne peut qu'emporter l'adhésion. — Une analyse très fine des décisions de Marc Antoine, consul durant le reste de l'année 44, permet à M.-C. Ferriès de distinguer la législation qui s'inscrit dans la continuité directe du dictateur assassiné, celle qui vise à l'apaisement avec le sénat et celle qui, d'inspiration césarienne, amorce une utilisation politique propre. — L'étude des portraits posthumes assez rares de César montre, selon J.-Ch. Balty, que le visage du dictateur fut étonnamment oublié, en particulier sur les monnaies qui (sauf exceptions explicables autrement) ne reprennent plus les traits du défunt après 37 av. J.-C. — En revanche, là où il y a continuité, c'est dans les spectacles donnés par Auguste, qui, ainsi que le démontre A. Bajard au terme d'une analyse très documentée et très complète, se sont inspirés des jeux de César, quand, en particulier, il fallait dédier quelque monument à la mémoire du dictateur (p. 89, lire *compita* au lieu de *compila*).

Les approches régionales, dans la deuxième partie, confortent l'impression première : il y a aussi une continuité entre le dictateur et l'empereur dans l'exploration

des confins africains ; S. Guédon met en relief le rôle des Cornelii Balbi, l'oncle et le neveu, pour prolonger les ambitions césariennes d'inventaire d'un monde désormais soumis. — À l'inverse, L. Bricault décrit les différents types du monnayage augustéen à Alexandrie : très peu césariens, ces types sont pourtant les plus romanisés parmi les frappes provinciales. — Le cas de la province d'Asie (contribution très documentée et très précise de F. Kirbihler) montre une réelle continuité dans les politiques de César, d'Antoine et d'Auguste (par l'intermédiaire de P. Servilius Isauricus) : on assiste dans cette province sénatoriale à une intégration bienveillante, certainement bien acceptée des autochtones, étant donné le développement du culte impérial.

La troisième partie se tourne vers la littérature : chez Virgile, Horace et Properce (M. Ledentu), César n'est pas seulement le *sidus Iulium*, mais aussi le conquérant, l'acteur des guerres civiles et la victime des assassins : ces images permettent de lui associer le *princeps* qui l'a vengé et qui a ramené la concorde après la victoire. — Mais ce sont surtout les historiens qui ont pu refléter l'image de César : Tite Live, pour autant qu'on puisse en juger d'après les *periochae* (B. Minéo), ne ménageait pas César, tout en reconnaissant sa grandeur : le père adoptif d'Auguste était l'acteur principal d'une tragédie historique. — Selon le regard aristotélicien de Nicolas de Damas (G. Flamerie de Lachapelle), César est le contrepoint d'Octavien : celui-ci fait un meilleur usage que celui-là des passions qui les habitent tous deux. — Strabon (G. Urso), loin d'être pompéien, lance contre le Magnus l'accusation d'être factieux, que César lui-même n'avait pas même émise ! — Le parallèle entre les récits de César et de Velléius Paterculus (I. Cogitore) montre que les thèmes rhétoriques augustéens se sont invités dans l'intervalle entre les auteurs (p. 207, lire *recusatione*). — Enfin, beaucoup plus tard, Tacite (O. Devillers) aborde l'image de César avec nuance et sans préjugé, en lui reconnaissant une place charnière entre la République et l'Empire.

La conclusion de J.-M. Roddaz fait la synthèse des interventions ; une bibliographie générale, ainsi que des *indices* des sources, des personnages antiques, des auteurs modernes et des notions, font de ces actes un modèle d'unité, non seulement sur le plan des sujets abordés, mais du point de vue de la qualité. Si les interventions ont montré que le détail est trop complexe pour trancher de manière péremptoire entre la rupture ou la continuité, on apprécie que les divers domaines aient été abordés de manière aussi systématique. Assurément, ce colloque apporte des éléments essentiels pour la connaissance de ces décennies où la République s'est muée en Principat.

Bruno Poulle.

Tacito, *Annali. Libro XI*. Introduzione, traduzione e commento di Arturo De Vivo (Collection « Classici », n° 13) : Roma, Carocci, 2011, 175 pages.

Après s'être intéressé au livre XI des *Annales* en publiant une brève monographie essentiellement consacrée à l'évocation du discours — connu aussi par les Tables de Lyon — prononcé par Claude en faveur de l'octroi du *ius honorum* aux notables gaulois (*Tacito e Claudio. Storia e codificazione letteraria*, Naples, 1980), puis en livrant deux articles (de 2007 et 2009) sur le récit du procès de Valerius Asiaticus (*Ann*., XI, 1-3), A. De Vivo présente aujourd'hui un commentaire de l'ensemble de ce livre.

Une première partie consiste pour l'essentiel en une présentation de la structure du livre XI — du moins pour ce qui nous en est parvenu — mettant en relief le

compte rendu de la censure de Claude, qui couvre les chapitres 11-25. Dans cette section, l'historien poursuit deux objectifs pratiquement contradictoires : d'une part, contribuer à l'élaboration d'un portrait négatif de Claude, d'autre part, rendre compte de décisions dignes d'approbation qu'a prises alors celui-ci, singulièrement celle qui concerne les Gaulois. Il en résulte une certaine ambiguïté dans la représentation du prince, puisque Tacite lui-même, tout en réservant de l'espace à certaines « mesures-phares » de la censure de Claude, s'efforce d'éviter que le lecteur soit amené à revoir dans un sens plus favorable l'image qu'il a conçue de celui-ci. Se déploie en ce sens une stratégie de « discréditation » qui, depuis B. Walker, a été bien étudiée pour les livres sur Tibère, en particulier *Annales*, I-III, mais qui, en tout cas jusque récemment, a été moins prise en considération pour Claude. C'est pourquoi on accordera un grand prix à la présentation subtile qui est faite ici de la construction des chapitres XI, 11-25, du choix de la matière qui y est traitée, du sens donné aux informations qui s'y succèdent… Elle rend justice à l'épaisseur du portrait tacitéen de Claude, lequel a trop souvent été réduit à un « non-empereur », un prince dépourvu de toute capacité d'initiative, voire de tout pouvoir. Cette première partie comporte en outre une reproduction du texte des Tables de Lyon (édition de P. Fabia), suivie d'une traduction originale en italien.

Une deuxième partie de l'ouvrage est constituée par la traduction italienne du livre XI, en vis-à-vis du texte latin (je n'ai pas vu mention de l'édition de référence).

La troisième partie est le commentaire proprement dit, chapitre par chapitre. S'y côtoient observations sur la syntaxe ainsi que sur quelques singularités de la langue de Tacite, mentions des témoignages parallèles, hypothèses sur les sources possibles, explications sur les personnages, les événements historiques, les lieux, les institutions, les lois, les mœurs… Les notes textuelles ou portant sur la traduction sont rares (p. 123, 129, 164…). Les remarques sur le style ou sur le choix du vocabulaire ainsi que les rapprochements avec d'autres passages (soit dans d'autres livres des *Annales*, soit chez d'autres auteurs comme Salluste bien sûr, mais aussi par exemple Stace) sont le plus souvent reliées à une intention de l'historien et à la mise en évidence par celui-ci de thèmes (par exemple la passivité de Claude). De la sorte, c'est toute la stratégie narrative de Tacite, avec ses recours aux contrastes ou aux disjonctions, ou encore avec sa tendance à biaiser la présentation des faits, qui se dévoile au fil des remarques sur des segments de texte. Pour appuyer cette démarche, la bibliographie, en plusieurs langues, est opportunément exploitée (la recherche anglo-saxonne est moins présente que dans beaucoup de travaux récents sur l'auteur des *Annales*) et les hypothèses des chercheurs précédents sont exposées de façon claire, faisant écho à diverses sensibilités, de l'approche prosopographique prônée par R. Syme à la mise en avant de la dimension rhétorique telle qu'on la trouve chez É. Aubrion. Le commentaire aborde nécessairement une grande variété de sujets (digressions antiquaires, affaires parthes…) et certaines sections convainquent davantage : c'est le cas des lignes qui portent sur le procès de Valerius Asiaticus (15 pages sur les 101 pages que comporte au total le commentaire) ou sur l'octroi du *ius honorum* aux Gaulois (12 pages). Inversement, les observations sur le mariage de Messaline et sur sa mort (27 pages) paraissent moins profondes, plus discursives, parfois presque gratuites (ainsi p. 154, la remarque sur le récit de la mort d'Octavie).

Ce court ouvrage participe du regain d'intérêt dont font l'objet les livres claudiens des *Annales*, livres, il est vrai, davantage négligés que ceux qui concernent Tibère (tout en insinuation) et Néron (tout en spectaculaire). Entre ces deux princes majeurs, le récit tacitéen du règne de Claude voit à l'œuvre à la fois les techniques de l'*innuendo* qui caractérisent l'évocation du principat du premier et celles de l'*euidentia* qui marquent la narration du principat du second. Sur ces aspects, et singulièrement sur le premier, on trouvera sans doute dans la monographie récente

de M. Haussmann (*Die Leserlenkung durch Tacitus in den Tiberius- und Claudius-büchern der* Annalen, Berlin – New York, 2009), une présentation plus articulée et détaillée (le livre XI y est traité p. 149-311), mais le présent volume, concis, bien documenté et intelligemment sélectif, présente assurément davantage de vertus didactiques.

Olivier Devillers.

Yves Roman, *Marc Aurèle*. *L'empereur paradoxal* (Collection « Biographie Payot ») : Paris, Payot, 2013, 493 pages.

Yves Roman est connu pour de nombreux ouvrages ; deux d'entre eux ont préparé la voie de celui que nous présentons aujourd'hui, *Empereurs et sénateurs* (2001) d'abord, et ensuite une autre biographie, *Hadrien* (2008). Le choix de ce genre historique et celui du personnage de Marc Aurèle s'inscrivent dans un mouvement actuellement très dynamique : la biographie se porte bien, et cet empereur a récemment donné matière à un livre de Robert Turcan, *Le temps de Marc Aurèle* (Dijon, 2012, 239 p.). Les deux publications diffèrent pourtant. Robert Turcan a écrit un ouvrage plus centré sur l'époque que sur l'empereur, et il a travaillé en historien d'art, avec une iconographie exceptionnelle, tant par l'abondance que par la qualité. Yves Roman, pour sa part, a privilégié les textes, souvent cités (en traduction, évidemment) ; il n'a choisi que 26 figures, en noir et blanc. Pour mieux faire comprendre son propos, il fait souvent des retours en arrière et il remonte fréquemment au temps d'Auguste, fondateur de l'empire.

Pour beaucoup de personnes, Marc Aurèle est soit l'empereur philosophe, un des pères du stoïcisme, soit le persécuteur des chrétiens, responsable de la mort de sainte Blandine à Lyon (en réalité, il n'a sans doute jamais entendu parler de ces martyrs, victimes de la foule et du gouverneur de la province). Il restait donc à étudier le politique. Yves Roman a voulu voir en son héros un personnage paradoxal, en même temps reflet du monde de son temps et souverain d'exception (p. 10). On peut aussi se demander dans quelle mesure son engagement philosophique a influencé son action politique, question implicite dans le plan du livre qui est divisé en deux parties, « Hériter » et « Agir ».

La première partie, donc, montre la marche vers le pouvoir du jeune homme et le contexte dans lequel elle a eu lieu. Marc Aurèle a grandi à Rome, sur le Caelius, dans une grande, belle et riche demeure. Il était apparenté à des personnages importants, dont Hadrien ; un arbre généalogique montre ce qu'il devait à sa famille et à ses ancêtres (p. 24). Il fut confié à des précepteurs de grand talent, dont le célèbre Fronton de Cirta, qui chercha à le détourner de la philosophie, en vain comme on sait. En effet, il se sentit très vite attiré par le stoïcisme (il aurait pu s'orienter vers le néo-platonisme, bien vivant à cette époque). Cette doctrine est fondée sur une métaphysique, un panthéisme : tout est dieu et dieu est tout. C'est donc une approximation que de dire qu'elle reposait sur une physique (il est vrai que les philosophes actuels évitent le plus possible de parler de métaphysique). Surtout, et c'est la clef de son succès dans le monde romain, elle imposait une rigueur morale qui convenait bien aux élites sociales du temps. Yves Roman nous apprend un fait souvent ignoré : Marc Aurèle se droguait ; il prenait des mélanges de produits divers dans lesquels entrait, en très petite quantité il est vrai, de l'opium (p. 85-87). Ce stoïcien dut composer avec le monde de son temps. Le pouvoir politique entrait alors dans la catégorie des monarchies et plus précisément, d'après l'auteur, des monarchies absolues (p. 89). Un élément important de ce processus venait du culte impérial, qui

assurait au souverain un caractère quasiment divin. Le pouvoir politique s'exerçait surtout dans le domaine régalien, notamment dans les affaires militaires. Après des tâtonnements bien compréhensibles, l'empire élabora une stratégie (mot plus adéquat que géostratégie dans ce cas) ; les souverains penchaient tantôt vers l'offensive et tantôt vers la défensive (p. 119 *sqq.*).

C'est dans ces conditions que se développa l'action du prince : « Agir » (deuxième partie). Dans cette civilisation, la parole jouait un grand rôle. À côté du stoïcisme donc, se développa un courant qui est appelé « la seconde sophistique », inauguré par Dion de Pruse et illustré par Aelius Aristide. Hérode Atticus, d'Athènes, un personnage sulfureux, avait acquis la célébrité dans ce domaine ; hélas, nous n'avons rien conservé de lui. Ces personnages se sont rendus célèbres par des discours plus que par des écrits, même si ces discours étaient mis par écrit pour être mieux conservés. Ils permettent de voir une culture mixte, grecque et latine à la fois, qui est bien illustrée par Marc Aurèle.

L'empereur aurait voulu gouverner un monde de paix. Il s'appuyait sur des institutions, au sommet desquelles se trouvait le conseil du prince. Il disposait aussi d'une administration, légère si on la compare à celle que nous connaissons, et d'une armée — à notre avis la plus efficace qu'ait connue l'Antiquité (p. 228). Il aurait voulu renforcer l'ordre du monde et il a fait son possible pour humaniser une société foncièrement inégalitaire. En revanche, il ne se souciait pas de la vie économique, qui échappait totalement au pouvoir. À ce propos, Yves Roman rappelle un débat : les historiens se sont divisés (p. 210-211). Les uns ont pensé que l'économie antique était primitive. D'autres, au contraire, l'ont parée de traits modernes. À vrai dire, l'économie romaine n'était ni primitive ni moderne ; elle était tout simplement… romaine, c'est-à-dire qu'elle offrait un visage qui lui était propre, qui ne peut être réduit à aucune des situations qui sont actuellement connues. Et ce n'est pas tout en ce qui concerne la paix : pour les mentalités de l'époque, elle devait être garantie par les dieux. La piété officielle, raisonnable, était doublée dans les mentalités populaires par d'autres croyances très irrationnelles, l'astrologie, la magie et la théurgie (c'était la possibilité de faire des miracles). Les polythéistes ont manifesté une grande incompréhension à l'égard des monothéistes, des chrétiens, ce qui explique le martyre de sainte Blandine (p. 250-252). En fait, c'est une question de théologie plus que de psychologie : les premiers auraient volontiers ajouté le Christ à leur panthéon ; pour les seconds, un tel regroupement divin était tout simplement inconcevable, parce qu'il était illogique.

Hélas pour lui, cet empereur amoureux de la paix dut faire la guerre. Yves Roman revient sur l'armée, ici étudiée avec plus de détails (p. 263-284). Il décrit le *limes* — mot que nous préférons éviter (B. Isaac, « The meaning of the terms *limes* and *limitanei* », *JRS*, 78, 1988, p. 125-147 ; notre article, « La genèse du *limes* dans les provinces de l'empire romain », *RD*, 49/3, 1991, p. 307-330). Et il aborde la question de la stratégie, rendue cruciale par les guerres menées contre l'Iran et contre des Germains.

Guerre en Arménie		162-163
Guerre contre l'Iran		164-166
Guerre sur le Danube	Conflit avec les Marcomans	167-168
	1ère guerre Germanique	169-174
	2e guerre Germanique	177-180

C'est sur ces longues guerres, juste interrompues par la tentative de coup d'État d'Avidius Cassius en 175, que se termine ce livre. En conclusion, Yves Roman revient sur son sous-titre, un empereur « paradoxal ». Il rappelle logiquement que le pouvoir et la philosophie sont difficiles à concilier, que Marc Aurèle fut un praticien et non un créateur, un personnage *multiformis* comme Hadrien (p. 314), empereur à qui il avait consacré un livre. Il ajoute, comme on l'attendait, une chronologie, une bibliographie et un index, ce qui fait que l'ouvrage sera utilisé par les scientifiques et lu par un plus vaste public. Bien écrit, il connaîtra le succès, et c'est là tout le mal qu'on lui souhaite.

Yann Le Bohec.

N. Sojc, A. Winterling & U. Wulf-Rheidt (dir.), *Palast und Stadt im severischen Rom* (Collection « Alte Geschichte ») : Stuttgart, Franz Steiner, 2013, 306 pages et xvi pl.

Il est bien connu que le Palatin supportait le palais (*Palatinus – palatium*). Au début du Principat, deux modestes *domus* y servaient de résidences au premier empereur, Auguste, et à son épouse, Livie. Puis ces maisons sont devenues le centre du pouvoir, ce qui a imposé qu'elles soient transformées en un vrai palais. Ce livre étudie cette évolution, le résultat de décennies et même de deux siècles et demi de travaux sur ce *mons* de Rome, ainsi que son insertion dans le paysage de la Ville. Il se présente comme les actes d'un colloque, sous la forme de onze textes qui font le tour de la question ou presque.

Il est possible de regrouper ces articles de plusieurs manières, et celle qui a été choisie par les éditeurs est évidemment tout à fait acceptable. Pour notre part, nous y verrions trois thèmes majeurs, d'abord Rome et ses faubourgs, puis le Palatin et la cour, et enfin le rôle des Sévères dans la transformation de cet ensemble. Quoi qu'il en soit, les questions fondamentales étaient de savoir comment le palais s'insérait dans la Ville et comment la cour était reliée aux habitants.

Pour la Ville et ses faubourgs, un texte de D. Palombi propose en quelques pages une synthèse très à jour, comme on le voit à la lecture des notes, et une étude sur la période qui précède les Sévères ; ne pouvant tout dire, elle s'est attachée plus particulièrement à quelques thèmes, notamment à l'administration, à l'architecture et aux jardins. Passons sans transition aux villas impériales qui existaient autour de Rome, avec A. Grüner, qui propose un tableau également très érudit. Il les répartit en trois ensembles géographiques, le *suburbium* (un nouveau domaine de recherche très à la mode, à savoir la proche banlieue), la partie située à l'est de Rome et les *villae* maritimes de l'époque sévérienne. On y retrouve des noms très connus, comme la villa de Livie à Prima Porta, la villa Hadriana, la villa de Lucius Vérus sur la via Cassia, près d'Acquatraversa, et bien d'autres encore.

Le cœur de l'ouvrage, on l'aura deviné, est constitué par un ensemble de travaux consacrés au Palatin. Un essai de chronologie est proposé par M. A. Tomei, qui part de l'époque républicaine pour arriver à l'époque antonine. À l'origine, le *mons Palatinus* était recouvert par des *domus* appartenant à des membres de l'aristocratie (il était bien situé, près du forum et de la curie ; et puis les riches aiment bien se retrouver entre eux). Les demeures d'Octave-Auguste et de Livie, qui appartenaient à cette noblesse, servirent de noyau au développement palatial ; les premiers souverains furent discrets, mais, très vite, leur modestie fut abandonnée et l'on suit le développement de cet ensemble avec la *domus Tiberiana* et le palais des Flaviens. Pour approfondir la question, ce vaste espace a été découpé en trois : le sud-est a

été confié à J. Pflug, qui en a profité pour faire une histoire du Palatin, le nord-est, c'est-à-dire la Vigna Barberini, à F. Villedieu (qui revient sur les demeures flavienne et sévérienne), et le palais sévérien à N. Sojc.

La vie de cour est présentée par B. Schöpe, qui a mis en valeur quelques sujets, la *salutatio* du matin, les repas et les personnes qui y étaient invitées, ainsi que les amitiés qui s'y nouaient, jusqu'aux amitiés officialisées, qui ouvraient droit aux titres de *comites* et d'*amici* donnés par l'empereur à des membres de son entourage. Une autre étude, due à A. Winterling, consacrée à la cour et aux interactions culturelles, permet surtout de voir comment la cour était intégrée dans l'espace urbain, sujet difficile à traiter et qui répond pourtant bien à l'intitulé du livre. Ici, on aurait aimé un portrait de Julia Domna et de ses amis intellectuels, comme les juristes ou encore Philostrate (la regrettable absence d'index gêne ce genre de recherche).

Chacun des exposés précédents montrait peu ou prou le rôle des Sévères dans l'évolution de la Ville et de la cour. Mais, pour finir sur ce sujet, on trouve surtout des descriptions « statiques ». P. Eich rappelle ce que fut l'administration qui y avait été installée : elle se composait, dans son tableau, de la préfecture du prétoire, de la « chancellerie » et des organismes financiers. Enfin, A. Busch pose une fausse question pour présenter la garnison de Rome : était-elle composée uniquement de soldats barbares ? Sa conclusion n'est pas inintéressante. Elle constate que Septime Sévère a profondément transformé l'armée romaine et que les mesures qu'il a prises l'ont marquée pour les siècles suivants.

Cet ouvrage de grande qualité scientifique et d'une remarquable érudition laisse peut-être dans l'ombre quelques aspects du sujet, mais il sera indispensable pour tous ceux qui voudront parler de Rome, du Palatin et des auteurs qui ont écrit sur ces sujets ; il met l'archéologie au service de la littérature et de l'histoire. Un livre à ne pas négliger.

Yann Le Bohec.

Stefano Bocci, *Ammiano Marcellino XXVIII e XXIX. Problemi storici e storiografici*, préface de L. Polverini : Rome, Aracne, 2013, 271 pages.

Notre collègue de Sienne Stefano Bocci s'est fait connaître en 1996 par la publication de sa thèse *L'Umbria nel* Bellum Gothicum *di Procopio*. Il nous offre aujourd'hui une monographie sur les livres 28 et 29 d'Ammien Marcellin. Le contenu de ces deux livres épouse les règnes de Valentinien I^{er} (364-375) et de Valens (364-378), soit une petite vingtaine d'années. Nous sommes donc entre le bref et fantomatique règne de Jovien et les prémices du désastre d'Andrinople en 378 qui coûta la vie à Valens, soit, en 375 précisément, la première traversée du Danube par les Goths. Le livre 28 rapporte des événements dispersés entre 363 et 377, et le livre 29 s'intéresse aux années 371-375. La critique ammianéenne se focalise à juste titre depuis quelques années sur les ultimes livres des *Res Gestae*, jusque-là plus négligés que les précédents en raison notamment, en France, de l'absence de traduction française, heureusement réparée, depuis 1999, grâce à G. Sabbah et L. Angliviel de la Beaumelle. Le climat s'obscurcit et l'ambiance s'épaissit au fur et à mesure que le lecteur avance dans la lecture des *Res Gestae*. Aux lueurs d'espoir, aux enthousiasmes impérialistes et aux éloges de la triade 23-25 dont Julien était le héros incontestable aux yeux d'Ammien (malgré les critiques des *maliuolentes* et autres *obtrectatores* anonymes auxquelles l'historien entendait répondre : voir le salutaire rappel de la nature polémique de l'ouvrage d'Ammien, p. 235) succède l'angoisse suscitée par les menaces barbares, les procès truqués et la faiblesse de

princes contestables. *Lux inimica propinquat*, aurait pu dire Virgile (*Aen*., 9, 110), un poète qu'Ammien connaissait bien, au sujet de cette période.

St. Bocci offre tout d'abord dans son beau livre une synthèse introductive solide et détaillée où il s'emploie à replacer Ammien « dans l'histoire et dans l'historiographie » (p. 13-72). L'auteur y laisse notamment ouverte la possibilité que l'ultime hexade de l'œuvre ait pu être complétée durant l'usurpation d'Eugène (392-394). Il réfute ainsi l'opinion de J.-F. Matthews, qui croyait à une publication globale de l'ensemble entre 390 (consulat de Neoterius) et 391 (destruction du Sérapéum). Il rejoint donc celle de G. Sabbah, enclin — à juste titre selon moi — à retarder la parution du livre 31 à l'extrême fin du règne de Théodose, mort le 17 janvier 395. Suivent trois chapitres thématiques, consacrés, dans l'ordre, aux relations entre Ammien et Rome (p. 73-104), à la politique de sécurité menée par Valentinien et Valens sur les frontières septentrionales (p. 105-166) et, enfin, à l'image qu'Ammien cherche à donner de Valentinien (p. 167-224).

C'est à juste titre que St. Bocci souligne la vision critique qu'Ammien donne des vices de la capitale occidentale de l'Empire et qu'il rappelle (p. 98) ce que la *lima censoria* de l'historien doit à Juvénal. On aurait pu insister sur le fait que ce goût pour le dénigrement participe du combat pour le rétablissement des valeurs morales antiques telles que le paganisme avait su les préserver malgré tout. *Restituit ueterem censoria lima pudorem*, disait Rutilius Namatianus dans le *De reditu suo* (v. 605), à propos du poète satiriste Lucillus. Mais la nouveauté n'est pas aussi flagrante que semble le croire l'auteur : il suffit de songer à Sisenna, Tacite ou encore, exactement au même moment, à l'*Histoire Auguste*. La poésie satirique, illustrée par Martial, Perse et Juvénal, et la faveur dont elle jouit auprès des intellectuels païens de la fin du IV^e^ siècle n'est pas étrangère au combat qu'ils mènent contre une forme de bien-pensance chrétienne (cf. mon Antiquus error. *Les ultimes feux de la résistance païenne*, p. 84-85).

Si le jugement que porte Ammien sur la politique de tolérance religieuse de Valentinien se révèle largement positif, il n'en est pas de même de son action militaire qui ne répond pas au profond antigermanisme de l'historien (qui va jusqu'à donner aux Burgondes une origine romaine fantaisiste au motif qu'ils s'allient avec Rome contre les Alamans : cf. Ammien, 28, 5, 11 et p. 125). St. Bocci enregistre avec faveur (p. 233-234) l'interprétation que j'avais proposée de l'épisode de la traversée du Danube par les Goths en 375 et de l'accueil en territoire romain de cette population armée comme une forme d'aristie inversée et de suicide de la puissance romaine (*Antiquus error*, p. 173-181). On aurait pu ici développer encore l'analyse de la polémique qui s'empare alors des esprits, les défenseurs de la *philantropia* ou *humanitas* (saint Jérôme, Thémistios, tous deux néanmoins passablement ambigus) s'opposant aux bellicistes ou aux résistants (Ammien). Les travaux d'Alessandro Barbero auraient mérité ici d'être cités et exploités (notamment son ouvrage *Barbares : Immigrés, réfugiés et déportés dans l'Empire romain*, Paris, 2009) ainsi que ceux de Bryan Ward-Perkins (*The Fall of Rome and the End of Civilization*, Oxford, 2005), tous deux auteurs ignorés par la bibliographie.

S'il nous semble, enfin, que c'est à juste titre que St. Bocci discute (p. 171-179) et nuance, voire conteste, les thèses de Fr. Paschoud (« Valentinien travesti »), il ne nous apparaît pas que l'auteur soit au fait des derniers développements concernant Nicomaque Flavien et l'*Histoire Auguste*. On lit en effet (par exemple p. 189-195) à ce sujet des pages qui s'appuient sur un état de la question dépassé et qui souffrent de l'absence d'un jugement personnel. Le désir, fort compréhensible, d'être prudent ne dispense pas de mentionner honnêtement la bibliographie la plus récente et, s'il le faut, de se contenter d'un *non liquet*. C'est le cas par exemple — pour entrer plus précisément dans un détail pourtant fort important de *Quellenforschung* — du

point difficile que constitue la comparaison détaillée qui figure chez Ammien entre Valentinien et Aurélien et qui doit être rapprochée d'un passage très semblable de la *Chronique* de saint Jérôme (244a Helm, cité trop vite, sans véritable analyse, p. 195, n. 139). St. Bocci, conscient de la difficulté, ne propose ici rien de neuf en vue de l'identification de la source favorable à Valentinien (dont il confirme longuement l'existence, il est important de le signaler) qui aurait pu servir à Ammien comme à Jérôme (p. 186-195) : cette source ne saurait être Nicomaque Flavien, auteur de l'*Histoire Auguste* (qui sont ses *Annales* mentionnées par *CIL*, 6, 1783), mais un filon fort mal connu que l'on nomme la *Leoquelle* (cf. *Antiquus error*, p. 12 et 120-121).

Le livre de St. Bocci a paru à temps pour prendre en compte le *Philological and Historical Commentary* du livre 28 d'Ammien que nos collègues néerlandais ont fait paraître en 2011, mais il n'aura pu avoir accès au volume consacré au livre 29 paru en 2013 (cf. ici même ma recension de ce tome 10). Malgré cela, les lacunes bibliographiques sont sensibles et l'on regrette l'absence d'index. Néanmoins le travail de St. Bocci, clair et bien écrit, est informé et solide, sinon révolutionnaire. Ses conclusions tranchent heureusement avec celles de l'historiographie anglo-saxonne la plus récente ; le fait que l'auteur lise l'allemand, le français et qu'il ait regardé de près les meilleurs auteurs dans ces langues n'y est certainement pas étranger.

Stéphane Ratti.

Histoire des Religions

Attilio Mastrocinque & Concetta Giuffré Scibona (dir.), *Demeter, Isis, Vesta and Cybele. Studies in Greek and Roman Religion in Honour of Giulia Sfameni Gasparro* (Collection « Potsdamer Altertumswissenschaftliche Beiträge », n° 36) : Stuttgart, Franz Steiner, 2012, 248 pages, figures.

Le titre offre à lui seul un panorama de l'ouvrage dont il annonce les quatre parties consacrées à quatre divinités féminines. Les quatorze contributions qu'il comporte, au croisement des civilisations grecque, romaine, égyptienne, des religions classiques et orientales, s'inscrivent dans le domaine de prédilection de notre collègue, professeur à l'Université de Messine, dont j'eus le plaisir de faire la connaissance à Palestrina, avant de la retrouver à Paris.

Déméter : L'étude d'Alberto Bernabé, « A brave netherworld : the Orphic Hades as utopia » (titre adapté de Shakespeare, *La Tempête*, « O brave new world ! » et repris par le best-seller d'Aldous Huxley), se fonde sur les feuilles d'or de Grande-Grèce, les poèmes « orphiques », Platon, la céramique apulienne. La vie qui attend les initiés dans « le meilleur des mondes » est une utopie, en ce qu'elle est, pour l'individu, pour la société, l'antithèse de notre monde. Le thiase est une communauté pacifique et heureuse. Aux autres, aux non initiés, ne s'offrent en perspective que le châtiment ou la réincarnation. — Jan H. Bremmer (« Demeter in Megara ») fait le point sur les cultes de Déméter à Mégare : Déméter Thesmophoros et les Thesmophories, Déméter Malophoros. — Louise Bruit Zaidman (« Koré-Perséphone entre Déméter et Hadès ») analyse, d'après l'*Hymne à Déméter*, le double mythe et la double figure de Koré : la jeune fille enlevée à sa mère devient la redoutable Perséphone. Au couple mère-fille se substitue le couple conjugal Perséphone-Hadès. La transformation de la jeune fille en épouse est vécue comme un changement d'identité. — Concetta